



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / SAMEDI 18 MAI 2024 // N°817 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EN SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

«MARCHE EUROPÉENNE» À BRUXELLES

Lire en page 16



CONSTRUCTION AUTOMOBILE ALI AOUN DÉMENT LA FERMETURE TEMPORAIRE DE L'USINE FIAT D'ORAN

Lire en page 16



ELABORATION D'UNE CARTE MINUTIEUSE DES POTENTIALITÉS AGRICOLES DANS LE SUD

LE GOUVERNEMENT S'ATTELE À LA TÂCHE

Lire en page 5



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU SOMMET ARABE DE MANAMA :

LA CAUSE PALESTINIENNE A BESOIN « D'UNE NATION ARABE UNIE ET FORTE »

Lire en page 3



LE GÉANT MALAISIE «LION GROUP» EN FAIT PARTIE

DE GRANDES ENTREPRISES ASIATIQUES SOUHAITENT INVESTIR EN ALGÉRIE

Lire en page 6





83% DU PEUPLE REFUSE LES RELATIONS AVEC L'ENTITÉ SIONISTE ET LA DÉGRADATION DE LA VIE SOCIOPROFESSIONNELLE
UNE DÉFLAGRATION SOCIALE IMMINENTE MENACE LE MAROC

En plus de l'agitation due au refus populaire de cautionner la «normalisation» officielle (83% du peuple marocain refuse les relations maroco-sionistes, selon des sondages européens)

Le gouvernement marocain a pris en charge, à fin décembre 2023, plus de 3 millions de demandes, selon le ministère marocain de la Santé et de la Protection sociale.

Au bord d'une explosion sociale, le Maroc va verser des aides sociales directes à un million de familles.

Au vu des demandes formulées et qui renseignent sur une imminente implosion, le Maroc va donc, distribuer une aide sociale directe et mensuelle. Toutefois, la trésorerie de l'Etat ne permet pas pour le moment de pourvoir à tous. D'où les craintes d'une émergence à la surface d'une crise sociale qui bouillonne depuis plu-



sieurs années déjà. Le plus curieux dans cette crise sociale, économique, et de ce fait, politique, est le maintien, contre vents et marées du Premier ministre, Abdelaziz Akhennouch, « indéboulonnable oligarque », ex-homme lige de Dris Basri, celui-là même qui l'a introduit dans le premier cercle du Roi Mohamed VI depuis plus de trente ans avant d'être nommé ministre en 2007, puis Chef du gouvernement, depuis 2021. Une des raisons de ce

maintien envers et contre toutes les tensions sociales qui ont secoué les villes marocaines depuis deux ans, selon l'opposition politique à Rabat, est la mainmise de Akhennouch sur les médias, dont il est propriétaire de plusieurs titres, et de ce fait, la mise sous le boisseau par son réseau médiatique de toute information qui va dans le sens non souhaité par le Palais alaouite. Toutefois, même au Maroc, on s'attend à l'imminence de la déflagration sociale.

GÉOPOLITIQUE

DOUGINE EXPLIQUE LE NOUVEAU DOGME DE LA RUSSIE

Selon le politologue russe Alexandre Douguine, «avec la fin du communisme en 1991, la Russie s'est retrouvée face à un vide idéologique. La tentation fut forte de former une identité postsoviétique en empruntant les idées du libéralisme du type anglo-saxon, ce qui fait que toutes les années 90 furent des années de démocratie libérale.

«Mais avec une privatisation des biens nationaux criminelle, les élites qui utilisaient le libéralisme pour s'enrichir et

étaient traitées de voleurs par le peuple, ce fut un échec total. Vers les années 2000, le libéralisme en tant que paradigme alternatif au communisme était rejeté et aboli. En arrivant au pouvoir, Vladimir Poutine, qui, lui, n'était ni libéral ni communiste, a choisi une voie de refonte de l'architecture russe».

Pour ce philosophe influent dans tout le bloc eurasiatique, Poutine n'est pas un idéologue, mais un réaliste qui a pris acte de l'échec de la globalisation libérale.

UNE ÉTUDIANTE ALGÉRIENNE, FATIMA, PROPOSE UNE FORMULE UNIQUE POUR LES MAL-VOYANTS



Cette année, lors du congrès qui s'est tenu en Europe, un événement extraordinaire s'est produit. Toute la salle s'est levée et a applaudi l'orateur sur scène pendant 10 minutes. La conférencière était une

jeune femme d'Algérie, Fatima. C'est elle qui a proposé une formule naturelle unique qui devrait aider à améliorer la mauvaise vue.

Comment cette nouvelle préparation aidera-t-elle les gens et pourquoi les

citoyens d'Algérie peuvent-ils l'obtenir avec une énorme remise ? Ses recherches ont abouti à des résultats qui ont été évalués par la communauté scientifique, avant le passage au stade ultime, expérimental.

L'OTAN L'A DÉJÀ INTÉGRÉ DANS SA «SPHÈRE D'INFLUENCE»

LE SAHEL, FUTUR TERRAIN DU JEU STRATÉGIQUE DES PUISSANCES

Dans le dernier rapport interne de l'Otan, la décision d'intégrer le Sahel dans l'agenda de ses priorités a été fortement appréhendée par les experts des dossiers sécuritaires, malgré le fait que l'information était passée sur les analystes comme passe l'eau sur les plumes d'un canard. L'écho qui s'en dégageait relevait pourtant lui-même toute son importance pour la suite et les conséquences de pareille décision. Le jeu émirati au Soudan, au Mali, en Mauritanie et au Maroc n'a échappé à personne ; son aéroport secret, en plein désert, a été utilisé comme rampe de lancement par des mercenaires

dont l'agenda politique est incompatible avec celui de l'Algérie ; sa mainmise sur l'or du Soudan et du Mali, à moindre coût, en avait fait une des places mondiales du marché de l'or ; Niamey et Bamako qui « bombent soudainement le torse » envers le grand frère du nord ; la récente fausse Alliance Atlantique, une réunion au Maroc sans lendemains, programmée pour ses « effets d'annonce » ; les « armés terroristes », à qui on a ouvert un « large couloir » menant d'Irak et de Syrie, à la Tripolitaine, au Fezzan, puis au Grand Sahara, étaient autant de données à prendre en ligne de compte.

LA GUERRE EN UKRAINE A DÉMONTRÉ LES LIMITES MILITAIRES DE LA FRANCE

Selon plusieurs élus français, la guerre en Ukraine a permis de dévoiler les faiblesses structurelles de l'armée française en cas de conflit avec un autre Etat. Le faible niveau de munitions est régulièrement pointé du doigt. Pour Raphaël Briant, la France doit adapter sa filière munitions aux impératifs «d'une logique de stock». Lors du dernier débat sur l'Ukraine au Sénat, organisé le mois dernier, Christian Cambon, le président LR de la commission des Affaires étrangères et de la Défense

s'est inquiété des faibles stocks de l'armée française en cas de conflit de haute-intensité et demande au gouvernement «d'aller plus loin» en plaidant en faveur d'efforts budgétaires importants pour «augmenter les stocks de munitions. «Tout dépendrait en fait de la durée d'un conflit. Plusieurs parlementaires ont adressé le 19 mars un courrier commun à la ministre des Armées, Florence Parly, assurant que l'armée manquerait de munitions après quatre jours de conflit de haute-intensité.

VLADIMIR POUTINE DANS LA CAPITALE CHINOISE CHEZ XI JINPING POUR DEUX JOURS

PÉKIN ET MOSCOU PLAIDENT POUR UNE «SOLUTION POLITIQUE»

Une rencontre symbolique à Pékin qui ébranle le monde politique occidental. Vladimir Poutine est arrivé jeudi 16 mai à l'aube dans la capitale chinoise pour une visite de deux jours. Cette visite d'État, la deuxième en moins de six mois, envoie un signal mondial du renforcement des liens entre la Russie et la Chine, en particulier au sujet de l'invasion de l'Ukraine. Lors d'une déclaration des deux dirigeants

devant la presse, Vladimir Poutine s'est ainsi dit «reconnaissant» envers la Chine pour ses «initiatives» de paix relatives au conflit. La relation Chine-Russie est «un facteur de stabilité sur la scène internationale», a-t-il estimé, avant d'assurer qu'elle n'est pas opportuniste et elle n'est dirigée contre personne. «La Chine est prête à travailler avec la Russie pour (...) soutenir l'équité et la justice dans le

monde», a répondu Xi Jinping. Des déclarations qui interviennent au moment même où l'armée russe avance à grand pas en Ukraine, conquérant 278 km2 (la superficie équivaut à celle de Paris et des Hauts-de-Seine) ces sept derniers jours, principalement dans la région de Kharkiv (Nord-Est) où Moscou a lancé une offensive début mai. Dans un communiqué commun publié après leur rencontre et

qui reprend les termes favoris du Vladimir Poutine, Pékin et Moscou jugent «nécessaire» d'éviter toute décision à même de «contribuer à la prolongation des hostilités et à une nouvelle escalade du conflit», selon Huffingtopost. Cette formulation semble viser Européens et Américains, le Kremlin disant sans cesse que ce sont les livraisons d'armes de l'Occident à l'Ukraine qui font durer la guerre.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
 Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
 Programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION DU SOMMET ARABE DE MANAMA :

La cause palestinienne a besoin «d'une Nation arabe unie et forte»

La Ligue arabe a appelé, jeudi, à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, soumise depuis le 7 octobre 2023 à une sauvage agression sioniste, selon la déclaration finale adoptée à l'issue de la 33^e session de son sommet à Manama (Bahreïn).



La « Déclaration de Bahreïn », adoptée par les 22 membres de la Ligue arabe, exige l'arrêt immédiat du génocide que commet l'entité sioniste dans la bande de Ghaza et qui a fait jusque-là 35 272 martyrs palestiniens, en plus de 79 205 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants. Le document condamne, en outre, « vigoureusement » les entraves imposées par l'entité sioniste « aux efforts pour la concrétisation d'un cessez-le-feu dans

la bande de Ghaza et son escalade militaire continue à travers l'extension de son agression vers la ville palestinienne de Rafah, en dépit des mises en garde internationales concernant les conséquences humanitaires catastrophiques » de cette agression. Les membres de la Ligue arabe ont mis l'accent sur « la nécessité de stopper l'agression contre la bande de Ghaza, du retrait des forces de l'occupation (...) de toutes les parties de l'enclave (et) la levée du

siège qui leur est imposé ». Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé une allocution aux participants à la 33^e session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. « Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien ». Pour ce faire, le président Tebboune a souligné que « l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des

priorités de la Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples. Le Chef de l'État s'est, également, projeté sur « l'après-guerre à Ghaza », affirmant, ainsi, l'impératif de donner naissance au « Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entrave aucune ». Et de poursuivre : « Dans cette optique, nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU ». « La décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestinien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de l'Etat de Palestine », a martelé le Président Tebboune. Et de conclure : « Nous ne pouvons que nous prévaloir de cette décision et réitérer notre appel au Conseil de sécurité à l'effet de reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits ».

I. Med Amine

L'Algérie prend part au Forum international sur la Méditerranée en Italie



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, participe à la 3^e édition du Forum international « Vers le Sud : La stratégie européenne pour une nouvelle ère géopolitique, économique et socio-culturelle dans la région méditerranéenne », dont les travaux ont débuté hier en Italie. Arkab y prend part à l'invitation de la Fondation « Maison européenne - Ambrosetti », dirigée par M. Valerio De Moli, est-il indiqué dans un communiqué du ministère. Le document ajoute que cette édition verra la participation de nombreux ministres, tels que le ministre des Affaires européennes du Sud, des Politiques de cohésion et du Programme national de rapatriement des réfugiés, M. Rafael Vito, et le ministre de la Mer et de la Protection civile, M. Nello Mozomici, ainsi que de nombreux chefs d'entreprises italiennes et étrangères, des hommes politiques, des économistes et des penseurs, notamment de la région méditerranéenne. Le forum vise à créer un espace d'échange et de concertation sur les perspectives de croissance du sud de l'Italie et des pays méditerranéens et à construire une plateforme public-privé - aux niveaux national et international - qui rassemble les meilleurs acteurs privés et institutionnels et représentants du monde académique et de la recherche de la région méditerranéenne au sein de l'initiative Think Thank. Cette 3^e édition du forum portera également, ajoute le communiqué, sur la situation géopolitique actuelle et ses répercussions économiques et sociales, les questions de sécurité alimentaire, ainsi que la nouvelle vision énergétique au Sud, dans la région méditerranéenne et en Italie. Arkab participera également, à l'occasion, à une séance intitulée Une nouvelle vision énergétique pour le Sud, précise le communiqué.

Y.B.

EN RECONNAISSANCE DU RÔLE HUMANITAIRE ET SOLIDAIRE DE L'ALGÉRIE ENVERS LA TUNISIE

L'APM décerne son «Prix d'Excellence» au président Tebboune

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), dont les travaux de la 18^e session de son Assemblée générale ont débuté mercredi à Braga (Portugal), a décerné son «Prix d'Excellence» au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance du rôle humanitaire et solidaire de l'Algérie envers la Tunisie, dans le cadre de la lutte contre les retombées de la pandémie du Covid-19, indique un communiqué du Conseil de la nation. Le «Prix d'Excellence pour la Méditerranée» décerné au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été remis à l'ambassadeur d'Algérie au Portugal, Chakib Rachid Gaïd, «en reconnaissance du rôle humanitaire et solidaire de l'Algérie envers la Tunisie, dans le cadre de la lutte

contre les retombées de la pandémie du Covid-19», ajoute le communiqué qui précise que le Prix «décerné chaque année, est dédié aux compétences et initiatives des Gouvernements des Etats méditerranéens membres, dont les réalisations contribuent au développement et à la promotion de la région méditerranéenne et répondent aux aspirations de ses peuples». En outre, l'APM a décerné un autre Prix à la Protection civile algérienne pour «le rôle important de ses unités aux opérations de sauvetage suite au séisme ayant frappé la région de Gaziantep (sud de la Turquie) et dans le nord de la Syrie et pour leur participation aux opérations de sauvetage, suite aux inondations de Derna en Libye».

Par Agence presse service

ELLE RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LE CONTINENT

L'Algérie, un partenaire engagé économiquement en Afrique

L'Algérie s'est engagée de tout son poids en faveur du développement économique en Afrique et s'est mobilisée pour faciliter la vie de ceux qui veulent créer plus d'emplois et de croissance sur le continent. Une délégation algérienne, participant aux travaux de la 4^e session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'industrie et les ressources minérales, organisé du 13 au 17 mai à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, a affirmé soutenir toutes les initiatives visant à renforcer la coopération et l'intégration économique en Afrique, comme le mentionne un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Mme Souhila Abellache, cheffe de cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a affirmé que l'Algérie « restera un partenaire

engagé soutenant toutes les initiatives visant à renforcer la coopération et l'intégration économique en Afrique », appelant les pays africains à œuvrer ensemble pour assurer un avenir meilleur pour les peuples du continent africain et promouvoir le commerce continental vers des perspectives prometteuses ». À cette occasion, la délégation algérienne a présenté des communications précieuses pour la réalisation des objectifs fixés par l'Agenda de l'UA. Mme Abellache a salué, dans son intervention, l'expérience algérienne pionnière dans les dossiers examinés lors de la session, tels que les start-ups, le e-commerce, le cadre juridique des zones libres, l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME), l'économie verte, ainsi que le mécanisme de règlement des frontières lié au carbone adopté par l'UE.

Y.S.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
LE DIT CLAIEMENT :

« LA PLUPART
DES INVESTISSEMENTS
EUROPÉENS EN ALGÉRIE
RESTAIT LIMITÉE
AUX HYDROCARBURES »

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, voit les choses pour ce qu'elles sont. Il a ainsi affirmé, jeudi à Alger, que la plupart des investissements européens directs en Algérie restait limitée au secteur des hydrocarbures, d'où la nécessité de les élargir et de les renforcer pour réduire la disparité qui caractérise les échanges commerciaux entre les deux parties. M. Aoun s'exprimait lors d'une Conférence organisée par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sous le thème: "Explorer les nouvelles opportunités d'investissements et de Nearshoring en Algérie", en présence du chef de la Délégation de l'UE en Algérie, l'ambassadeur Thomas Eckert, de la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif, du directeur général des Douanes, le Général Major Abdelhafid Bakhouch, du directeur de la Banque nationale de l'habitat, Ahmed Belayat, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de représentants de plusieurs départements ministériels et de directeurs généraux d'organismes publics et entreprises économiques. Le ministre a rappelé que l'Algérie, "qui a toujours été un partenaire fiable et sûr pour les pays européens, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en gaz naturel, aspire à "établir des relations de coopération et de partenariat qui répondent à nos aspirations mutuelles en matière de développement économique". Pour M. Aoun, le thème de cette rencontre "s'inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie et constitue une opportunité pour formuler une approche commune en vue de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'UE". Ainsi, le ministre s'est dit convaincu que "le nouveau départ ne peut se réaliser qu'avec la participation de tous les acteurs, notamment les investisseurs et les hommes d'affaires des deux côtés", appelant à "intensifier les contacts et les rencontres pour établir des relations basées sur le principe gagnant-gagnant". M. Aoun a, en outre, souligné que "la coopération ne saurait être fructueuse, que dans le contexte d'un environnement sûr et stable qui renforce la confiance des acteurs économiques et leur octroie les garanties et les mesures incitatives", rappelant dans ce contexte que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a initié la concrétisation d'un saut qualitatif en matière de réformes économiques, notamment le cadre juridique relatif aux hydrocarbures, aux finances et à l'investissement". Au plan régional, le ministre a rappelé que l'Algérie a adhéré à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), soulignant son ambition de devenir "une passerelle entre les deux continents africain et européen", notamment de par son positionnement géographique, ainsi que ses investissements dans les infrastructures (routes, zones industrielles, ports), en vue de faciliter les échanges commerciaux et l'accès des investisseurs aux marchés africains, ce qui est "un catalyseur supplémentaire, à même de lancer des investissements communs dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des services".

Avec agence

CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS

L'Algérie propose la création d'une commission parlementaire consultative à l'ONU

La diplomatie parlementaire peut-elle aisément se faire une place sur la scène internationale? Elle concourt sans doute déjà bien plus qu'on ne le croie à la maturité politique d'une partie non négligeable de la population en faisant comprendre aux citoyens les grands enjeux de politique internationale.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, jeudi depuis Genève (Suisse), à ouvrir la voie aux représentants des peuples afin de contribuer de manière active et sérieuse à la prise de décisions mondiales et de les impliquer régulièrement dans les différentes activités et initiatives des Nations Unies.

A cette occasion, il a proposé la création d'une commission parlementaire consultative auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), regroupant des représentants des parlements des Etats membres, indique un communiqué de l'APN. Intervenant lors des travaux du Comité préparatoire de la 6e Conférence mondiale des présidents de parlements en 2025, M. Boughali a mis en avant « le rôle central de la diplomatie parlementaire, à travers les parlements nationaux ou l'Union interparlementaire (UIP), dans le sou-



tenir aux activités de l'ONU et le renforcement de son action multilatérale, ainsi que ses efforts pour combler le fossé démocratique observé dans les relations internationales". Le président de l'APN s'est dit convaincu qu'"en associant les représentants des peuples dans la prise de décisions mondiales et en tenant compte des opinions et des propositions des parlementaires

notamment au sein de l'ONU, cela peut changer le cours du monde entier". Evoquant ce qui a été réalisé lors des précédentes conférences sur l'action parlementaire, M. Boughali a salué le soutien apporté par l'UIP, notamment aux Parlements à faibles ressources financières et logistiques pour renforcer essentiellement le processus de numérisation, désormais

indispensable pour le développement des administrations et leur gestion. A cette occasion, M. Boughali a passé en revue l'expérience du Parlement algérien, en insistant sur la réalisation du principe d'association des femmes et des jeunes à la vie politique et parlementaire en particulier. Pour ce qui est des efforts d'actualisation de l'arsenal juridique pour faire face aux défis mondiaux, il s'est interrogé sur la capacité des pays et des peuples encore sous occupation, souffrant d'oppression, de racisme, de famine et d'exode à réaliser au moins un des objectifs du développement durable à l'horizon 2030. M. Boughali a cité l'exemple de "la Palestine où des milliers d'innocents sont morts en quelques mois et du Sahara Occidental, estimant qu'ils sont encore loin de réaliser l'objectif 16 relatif à +la paix+ étant toujours sous occupation coloniale, conclut le document.

Y.B.

LE DGSN RENCONTRE LE CHEF DU DÉPARTEMENT ANTI-DROGUE DE NEW YORK

Ali Badaoui s'imprègne de l'expérience américaine en sécurité urbaine et publique

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont abordé les voies et moyens de coopération bilatérale en matière de lutte contre les défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous leurs diverses formes, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Poursuivant la visite de travail qu'il effectue aux Etats-Unis d'Amérique (USA), le DSGN, ainsi que la délégation qui l'accompagne, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont passé en revue les voies et moyens de coopéra-

tion avec les appareils spécialisés de la DGSN, à même de faire face aux défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous toutes leurs formes, dont les drogues de synthèse et la résine de cannabis". A cette occasion, ajoute le communiqué, " la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire n'analyse chimique des stupéfiants relevant dudit Département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des procédés d'analyse chimique des stupéfiants". La délégation de la DGSN s'est également rendue au siège de la Police de New York, où il a été procédé à "un échange d'expériences et de vues

autour des défis sécuritaires auxquels fait face la police dans les deux pays dans les domaines de la sûreté urbaine, de la sécurité publique, de transport par tunnels et de sécurisation des grandes manifestations". Dans le même cadre, la délégation algérienne a visité les services de la police aux frontières (PAF) entre les USA et le Canada. Les rencontres avec les responsables des passages frontaliers ayant permis de « s'enquérir des moyens employés et des procédés de contrôle du mouvement frontalier des personnes, des véhicules et des marchandises, ainsi que des mécanismes modernes d'échange d'information, en vue d'assurer la sécurité aux frontières ».

I.Med

ALGÉRIE-VIETNAM

Une délégation vietnamienne au siège de l'Association internationale des Amis de la Révolution algérienne

Une délégation composée de plusieurs membres du Parti communiste vietnamien a effectué, jeudi, une visite au siège de l'Association internationale des Amis de la Révolution algérienne (AIARA) à Alger. La délégation vietnamienne, conduite par Lai Xuan Mon, membre du comité central du Parti communiste vietnamien, vice-président permanent de la commission centrale de communication et d'éducation et l'ambassadeur du Vietnam en Algérie, Tran Quoc Khanh, a été reçue par le président de l'AIARA, le moudjahid et ancien diplomate Nouredine Djoudi. Lors de cette visite de cour-

toisie amenée à déboucher sur une coopération future avec l'AIARA, Lai Xuan Mon a notamment inauguré une plaque commémorative de l'arbre implanté à la mémoire du général Giap, héros de l'indépendance vietnamienne et grand ami de l'Algérie. La délégation vietnamienne et les membres de l'AIARA ont ensuite discuté de l'histoire des relations entre l'Algérie et le Vietnam et notamment évoqué la grande amitié qui existait entre l'ancien président Houari Boumediene et le général Giap. « Les liens entre l'Algérie et le Vietnam sont très spéciaux en raison d'un combat

commun », a indiqué M. Djoudi dans une déclaration à l'APS, relevant que le Vietnam était le symbole de la lutte d'un peuple avec peu de moyens contre une grande puissance. Le président de l'AIARA a affirmé que l'Algérie et le Vietnam entretiennent une relation « très étroite », rappelant que le général Giap effectuait des visites régulières en Algérie. A cet égard, il a souligné que la profondeur des relations entre les deux pays a poussé l'AIARA à honorer la délégation du Vietnam, « un pays qui partage les mêmes valeurs et principes avec l'Algérie ».

APS

ÉLABORATION D'UNE CARTE MINUTIEUSE DES POTENTIALITÉS NATURELLES DANS LE SUD

Le gouvernement s'attelle à la tâche

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, avant-hier, que la mise en place d'une carte minutieuse des potentialités nationales, en vue de la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole dans les wilayas du Sud, permettra d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques.

Dans son allocution d'ouverture d'une Journée d'étude organisée par le ministère, autour de "La carte des potentialités agricoles au niveau des wilayas du Sud", au siège du ministère de l'Énergie et des Mines, le ministre dira que la mise en place d'une carte minutieuse des potentialités nationales indispensables à la réalisation des projets d'investissement dans le secteur agricole dans les wilayas du Sud, en coordination avec tous les acteurs, "permettra de déterminer les besoins spécifiques en termes de sol, des eaux, de l'énergie, des infrastructures et des communications", à savoir des facteurs principaux, à même d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques.

Pour le ministre de l'Agriculture, la question requiert la conjugaison des efforts de tout un chacun, au double plan central et local, en vue de contribuer à l'accélération de la cadence de la réalisation de plusieurs programmes, à l'instar du raccordement des exploitations agricoles à l'électricité, la facilitation des procédures de forage des puits et de mise en valeur des eaux non-conventionnelles.

Outre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, la rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, du représentant du ministère de la Défense nationale, de 6 walis de la République, des présidents directeurs généraux d'entreprises publiques et de nombre de cadres sous tutelle.

Afin d'identifier les grands périmètres pour accueillir les projets d'investissement nécessitant un accompagnement de tous les secteurs concernés pour les concrétiser sur le terrain dans les meilleurs délais, il a été procédé lors d'une séance de travail à huis clos, à la présentation et à l'examen des études techniques et car-



topographiques réalisées par les différents services compétents sur les capacités réelles en termes d'eau et de sol disponibles dans les wilayas du sud.

Le ministre de l'Agriculture a évoqué, à cette occasion, les objectifs les plus importants liés au renforcement de la sécurité alimentaire et à la production des besoins alimentaires de large consommation, tels que les céréales, les légumes secs, les oléagineux, le lait et le sucre, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'aller vers une mise en valeur durable des terres dans le Sud pour développer les cultures industrielles.

Il a rappelé que le secteur agricole connaît un intérêt de la part des opérateurs économiques algériens et étrangers pour investir dans le Sud, notamment après l'entrée en vigueur de mesures incitatives pour les investisseurs, à l'instar du couloir vert pour les projets dépassant 10.000 hectares.

Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a mis en exergue, lors de son intervention, le rôle de ses services en matière d'accompagnement du secteur agricole dans la mise en œuvre du programme stratégique, et ce à travers la mobilisation des ressources hydriques sous toutes leurs formes. L'eau c'est l'essence du déve-

loppement agricole notamment dans les wilayas du Sud qui consomment des quantités considérables, compte tenu de leurs spécificités géographiques et climatiques, a-t-il mis en avant. L'élargissement et le développement des surfaces agricoles dépendront de la disponibilité des ressources en eau, dira Derbal.

Pour la valorisation et l'élargissement de cet acquis, le ministre a affirmé que son secteur s'attelle à l'accompagnement des investisseurs en agriculture dans le Sud, leur accordant toutes les facilitations relatives à l'obtention des autorisations de forages de puits dans la région qui regorge d'un stock stratégique d'eaux souterraines.

Le ministre a souligné que ses services œuvraient à la mise au point d'une cartographie des ressources du pays en eaux souterraines, en vue d'une meilleure exploitation permettant ainsi la réalisation de la sécurité alimentaire et la relance de l'économie nationale. L'Agence nationale des ressources en eau, relevant du secteur de l'Hydraulique, accompagne, de son côté, les opérations d'octroi de permis de forage de puits étant le seul garant des ressources phréatiques et responsable de la définition des modalités et des méthodes d'exploitation de cette ressource vitale de manière durable.

R.S.

PHARMACIEN D'OFFICINE

Vers l'organisation des modalités d'exercice de la profession

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a annoncé, jeudi dernier, l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales destinées à nombre de membres du gouvernement, Saihi a affirmé qu'"il sera procédé, prochainement, à la révision des textes réglementaires fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine", ajoutant qu'"un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine et de pharmacien assistant, a été élaboré", et ce en application des dis-

positions de l'article 250 de la loi n 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la santé. Quant à l'ouverture de pharmacies et de magasins d'optique médicale dans les régions enclavées, le ministre a rassuré que "les nouvelles normes qui seront adoptées, à l'avenir, ne seront pas les mêmes", précisant que "la règle d'une pharmacie pour 5.000 habitants n'est pas raisonnable et peut changer même dans la même wilaya". Il a précisé, par ailleurs, que "la pharmacie n'est pas seulement un commerce, mais un service public qui est, de ce fait, soumis aux règles de service du citoyen".

Pour le ministre, ce projet mettra fin à "l'injustice" commise à l'encontre de certains jeunes pharmaciens qui sont au chômage et sans emploi, en raison

de cette règle. A une question sur l'adoption d'un barème de référence pour les tarifs des prestations médicales, le ministre dira que cette adoption se veut la première étape pour asseoir un système de conventionnement qui garantit au citoyen une couverture des coûts de ses soins, à travers les caisses de sécurité et d'aide sociales. Saihi a, en outre, rappelé que le gouvernement avait essayé plusieurs fois de revoir ce point, à travers ce "système de conventionnement, en cours d'élaboration, notamment avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, d'autant plus que la question du plafonnement des prix sera tranchée".

R.S.

NUMÉRISATION ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

**SIGNATURE
D'UN MÉMORANDUM
DE COOPÉRATION ENTRE
L'ALGÉRIE ET LA CHINE**

Un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique a été signé, jeudi en République populaire de Chine, entre la Haut commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information, Jin Zhuanglong, a indiqué un communiqué du Commissariat. "Lors de sa visite en République populaire de Chine, Mme Benmouloud a eu, ce jour, une rencontre de haut niveau avec le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information chinois, durant laquelle les deux parties ont examiné les voies de coopération dans plusieurs domaines qui s'inscrivent dans le processus de concrétisation de la transformation numérique, outre la formation et le transfert d'expertise", a précisé ledit communiqué. Les travaux de cette visite ont été sanctionnés par la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique, dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre l'Algérie et la Chine dans ce domaine vital, en concrétisation des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, note le communiqué.

R.N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**42 MORTS ET 201 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE**

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, sur leur territoire de compétence, 42 morts et 201 blessés dans 140 accidents corporels de la circulation survenus au cours de la dernière semaine. Le chargé de la Communication au Centre d'information et de la coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a précisé à l'APS que le facteur humain demeure la "principale cause" de ces accidents à cause du non-respect du code de la route, où les conducteurs ont causé 130 accidents dont 23 dus à la circulation sur le côté gauche, 14 en raison de l'insouciance des conducteurs et 13 engendrés par le non-respect de la distance de sécurité (18 accidents)". Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (14 accidents), suivie de Bilda (9), Boumerdes (8), puis Constantine (6). Les accidents de route ont connu une augmentation du nombre d'accidents (+13), et de blessés (+1) et une "baisse" du nombre des victimes (-5) morts, ajoute le même responsable. Dans ce cadre, M. Amrani a appelé "au respect du code de la route, notamment la baisse de la vitesse, le respect de la distance de sécurité, les priorités et la signalisation routière".

R.N.

ENPI

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
POUR L'ACQUISITION
DE LPL À ALGER**

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a ouvert, jeudi, les inscriptions pour l'acquisition de Logements promotionnels libres (LPL) à Alger, répartis sur cinq (5) sites. Il s'agit des sites : 51 villas Haouch à Rouiba, d'une superficie de plus de 254 m² chacune, 15 logements à El-Harrach (F3 de 80,8 m² à 90,05 m²), 48 logements à Dergana (F3 de 85,9m² et F4 de 106,15 m²). Il est question également des sites 208 logements à Bordj el-Bahri, 32 logements semi-collectifs à "Diar el-Gharb" à Aïn Taya (F4 de 156,9m²), des duplex (F6 de 228,59 m² à 268,54m²) et des duplex (F7 de 242,24 m² à 316,66 m²). Les citoyens intéressés résidant en Algérie ou à l'étranger peuvent s'inscrire via le site électronique de l'ENPI.

R.E.

INTRODUCTION
DU CPA EN BOURSE

28,7 milliards de DA récupérés du circuit parallèle

L'opération d'introduction de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en Bourse a permis de récupérer, à partir du circuit parallèle, une somme de 28,7 milliards de DA, soit plus du quart du montant global levé, selon le président de la Cosob, Youcef Bouzenada. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouzenada a précisé que «cette somme de fonds qui n'étaient pas bancarisée, a été versée, en espèces, grâce à l'introduction du CPA à la Bourse d'Alger». Elle correspond à une part de près de 26% du montant de 112,5 milliards DA levé à travers 11.690 comptes bancaires lors de l'opération d'ouverture des souscriptions au capital du CPA, achevée le 14 mars dernier, dit-il. «Cela démontre que cette opération a contribué grandement à promouvoir l'inclusion financière par l'ouverture de ces nouveaux comptes pour introduire des sommes thésaurisées», s'est réjoui le président de la Cosob, réaffirmant le rôle «important» de l'outil que représente la Bourse pour capter les fonds hors circuit bancaire. Les titres de capital émis par le CPA au cours de la période de l'offre, étalée du 30 janvier au 14 mars dernier, ont été introduits officiellement le 26 mars dernier au niveau du compartiment principal de la cote officielle de la Bourse d'Alger. L'opération a permis la vente de près de 49 millions (48.958.634) d'actions, représentant plus de 112,5 milliards de DA (112.570.944.200 DA) au prix de 2300 DA l'action, soit 24,48% du capital social de la société. L'introduction des titres de capital du CPA/Spa au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Alger a porté le nombre de titres de capital cotés à six (Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saïdal, AOM Invest en plus du CPA) et le niveau de la capitalisation boursière à plus de 531 milliards de DA.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES

Ali Aoun expose sa feuille de route

Invité jeudi, à l'émission «60 minutes économie» de la Chaîne 3 de la radio algérienne, Ali Aoun, ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a exposé la feuille de route suivie par son département pour développer les productions industrielles.

Une politique industrielle qui est basée sur l'exploitation des «ressources minières incroyables» dont dispose l'Algérie, dira Ali Aoun et le choix de certaines filières qui demeurent encore dépendantes vis-à-vis des matières premières importées de l'étranger. «Mis à part la grande mine de fer de Gara Djebilet, nous avons le zinc, le plomb, dernièrement avec la mise en œuvre de la fameuse mine d'Amizour, nous avons tout ce qui est phosphate, le sel et le calcaire qui sont des produits de base nécessaires à une industrie chimique de base», «je fais peut-être l'impasse sur certaines ressources, mais l'Algérie recèle, je le répète, pas mal de ressources qui vont permettre à ce secteur industriel de décoller de manière appréciable», a détaillé Aoun. Cette politique de développement industriel, qui s'appuie sur l'exploitation de la manne minière a déjà commencé à donner ses fruits a affirmé le ministre citant, à titre d'exemple, le secteur des matériaux de construction devenu autonome à 100%. «Tout ce qui est ciment, faïence, briqueterie, tous les matériaux de construction ont intégré dans leur procédé de



fabrication des matières premières locales», affirme-t-il. Pour ce qui de la sidérurgie, à part quelques productions encore dépendantes de l'importation de minerais de l'étranger, explique Aoun, le secteur sera totalement autonome avec la mise en exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, qui va permettre, promet-il, à ce secteur de concrétiser un saut qualitatif et quantitatif très important, surtout à l'export, parce que, dira-t-il, les besoins nationaux sont pratiquement

satisfaits à 60%. «Il reste quelques importations, mais d'ici un an à un an et demi, l'objectif que nous a tracé monsieur le président de la République, sera effectif». Ali Aoun a également abordé l'aspect Recherche et Développement dans le développement des filières industrielles. Il soulignera qu'aujourd'hui dans le monde la «R&D consomme 30% du chiffre d'affaires des entreprises et des groupes qui se respectent», il enchaîne en affirmant que cette activité de R&D est

nécessaire pour développer certaines filières. Dans le secteur industriel, explique le ministre, «il y a des tentatives de mise en place d'une activité de R&D, elle est effective au niveau de l'Industrie pharmaceutique, elle est effective également au niveau des matériaux de construction, tout ceci doit contribuer à améliorer la qualité et, surtout, assurer une rentabilité et une économie d'énergie», conclut le ministre de l'Industrie.

N.S.

SUD DU PAYS

Plus de 100 000 exploitations agricoles seront connectées au réseau électrique

Arkab annonce le raccordement de 57 000 exploitations agricoles au réseau électrique. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a déclaré lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural que plus de 100 000 exploitations agricoles dans le sud seront connectées au réseau électrique, dont 57 000 sont déjà opérationnelles. Cette déclaration a été faite en présence de plusieurs ministres et hauts responsables gouvernementaux, ainsi que des

walis des régions concernées. La journée d'étude s'est concentrée sur les potentialités agricoles et les ressources en eau souterraine dans le sud, ainsi que sur la stratégie pour développer la production agricole dans ces régions. Arkab a souligné l'ambition de son département de raccorder 10 466 exploitations supplémentaires d'ici la fin de l'année 2024, portant le taux de raccordement à plus de 70 % dans trois wilayas du sud. Quant à l'approvisionnement en eau, le ministre a assuré que son secteur était prêt à four-

nir l'énergie nécessaire pour le pompage des eaux souterraines dans les régions du sud, en mettant en avant la disponibilité des données géologiques de la Sonatrach et de l'Agence des hydrocarbures. Le ministre de l'Énergie évoqué, en outre, la capacité de production nationale d'engrais, soulignant les efforts pour renforcer cette capacité avec l'achèvement prochain du projet intégré de production et de traitement du phosphate de Djebel Onk et de Bled El Hadba dans la wilaya de Tébessa. Un projet qui vise à

sécuriser l'approvisionnement du marché national en fertilisants et à développer la production agricole, y compris dans les zones désertiques, avec des perspectives d'exportation.

Enfin, le ministre a annoncé d'autres projets visant à valoriser le phosphate pour l'alimentation animale et la nutrition végétale, tels que le projet de phosphate implanté à El-Aouinet dans la wilaya de Tébessa, qui devrait créer une valeur ajoutée supplémentaire pour le secteur agricole.

N.S.

AAPI

De grandes entreprises asiatiques souhaitent investir en Algérie

De nombreuses grandes entreprises asiatiques souhaitent s'implanter en Algérie et y investir dans divers domaines, a indiqué jeudi, le Directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Rekkache s'exprimait dans une allocution prononcée lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union Européenne en partenariat avec l'AAPI, sous le thème «Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie», qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, du Directeur général de la Banque Nationale de l'Habitat, Ahmed Belayat, du Directeur général des

Douanes, le Général Major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Thomas Eckert, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels et des Directeurs généraux d'organismes publics et entreprises économiques. Rekkache a précisé, à cette occasion, que «plusieurs méga-entreprises, discutent de l'implantation de leurs investissements en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie sidérurgique, du métal et de l'aluminium, avec un montant potentiel d'investissement s'élevant à 6 milliards de dollars pour chaque projet». Ces entreprises font partie de plus

de 100 firmes étrangères ayant exprimé leur volonté d'investir en Algérie, dont 45 relevant des pays de l'Union européenne, et ce dans diverses activités, telle que l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, et l'économie circulaire, d'autant qu'un travail est en cours avec les porteurs des projets proposés, portant examen des mécanismes assurant leur mise en œuvre effective.

Evoquant les investissements enregistrés par les guichets de l'Agence depuis sa création en 2022 à ce jour, le Directeur général de l'AAPI a révélé l'inscription de 7.000 projets d'investissements déclarés, mettant en avant «le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre

de ces projets, outre la réunion des conditions de leur concrétisation sur le terrain».

Pour les projets liés aux étrangers enregistrés par l'Agence pendant la période susmentionnée, leur nombre s'élève à 123 projets, dont 44 investissements directs étrangers (IDE) et 79 projets en partenariat avec des acteurs locaux. Selon Rekkache, ces chiffres «sont des indicateurs positifs, résultant des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat des investissements et reposant sur l'établissement des bases essentielles permettant de restaurer la confiance des investisseurs locaux et étrangers».

R.E.

CULTURE DE L'ARGANIER À CHLEF :

Premières expériences prometteuses

Les résultats de ces essais à Chlef s'ils sont positifs pourraient entrevoir la culture systématique de l'arganier dans différentes contrées. Un produit si apprécié pour sa valeur et ses bienfaits cosmétiques.

Les premières expériences de culture de l'arganier à Chlef «sont prometteuses» en raison de l'adaptation de cet arbre au micro climat de la wilaya, ce qui a encouragé les agriculteurs à développer sa culture et intégrer cette filière aux dimensions agro-économique et industrielle, a assuré un investisseur du domaine. Les premiers résultats de cette culture sont prometteurs, au vu de la floraison des arbres et du début de fructification, en attendant la récolte prévue entre les mois de juillet et août prochain», a indiqué à l'APS, Benhalima Salaouatchi, qui a lancé la première expérience pilote de plantation de l'arganier dans la région d'Echott, relevant de la commune d'El Karimia, au sud de Chlef. Il a ajouté que «l'arganier est un arbre endémique du sud du pays, qui s'est parfaitement acclimaté au micro climat de la wilaya et aux différents sols ou il a été planté», soulignant que son exploitation agricole «s'attelle actuellement à la production et à la multiplication des plants d'arganier en vue de leur distribution aux agriculteurs intéressés». A



noter que les premières expériences de plantation de l'arganier à Chlef ont été lancées entre 2010 et 2016 par la Conservation locale des forêts, qui a procédé à la mise en terre de 60 plants d'arganiers au niveau d'un nombre d'exploitations agricoles, avant le lancement d'une expérience pilote dans la région d'Echott à El Karimia, où un investisseur privé a planté 200 arganiers, selon la conservation des forêts de la wilaya. L'irrigation de cette culture est assurée par deux techniques. La première en

exploitant les eaux des bassins d'élevage de poissons réalisés dans le cadre de la pisciculture intégrée à l'agriculture, une technique naturelle et exempte de produits chimiques. La seconde méthode est plus moderne, et s'appuie sur des bacs d'irrigation économiseurs d'eau et qui protègent les plants contre les fléaux agricoles. Les bons résultats des premières expériences de cette filière agricole stratégique à Chlef, ont encouragé de nombreux agriculteurs à planter l'arganier, notamment à El

Karimia et le long de la bande littoral nord, tandis que d'autres suivent des formations dans le domaine afin de se lancer dans cette culture et la développer. De son côté, la conservation des forêts de la wilaya œuvre et assure un accompagnement technique aux investissements et un suivi du niveau d'acclimatation de l'arbre. Un programme spécial a été, par ailleurs, mis en place pour la multiplication des plants d'arganiers et des journées de formation et de sensibilisation au profit des agriculteurs de la région sont organisées. L'arganier est un conifère parfaitement adapté aux régions arides. Outre son intérêt économique et agricole, il contribue au maintien de l'équilibre écologique. C'est un arbre endémique de la wilaya de Tindouf qui compte actuellement plus de 5.200 arganiers. Un programme de développement de la culture de l'arganier et de la transformation de l'argan a été dernièrement affecté à plusieurs wilayas en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

R.R

**TOUGGOURT :
UNE RÉCOLTE
DE PLUS
DE 17 000 QUINTAUX
DE CÉRÉALES
ATTENDUE CETTE
SAISON**

Une récolte de 17.712 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la campagne moisson-battage 2024 lancée, mercredi, par les autorités locales, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette production prévisionnelle sera réalisée sur une superficie globale emblavée en céréales sous-pivots de 584 hectares (ha), répartie sur une dizaine d'exploitations agricoles activant dans cette filière stratégique, a précisé la même source. La superficie réservée à la céréaliculture à Touggourt est composée de 290 ha dédiés au blé tendre, 224,5 ha pour la production de l'orge et 70 ha pour le blé dur et l'avoine, a-t-on expliqué. La DSA a assuré que tous les moyens humains et matériels nécessaires dont 56 camions, 8 moissonneuses, 5 tracteurs ainsi qu'un point de collecte d'une capacité de 40.000 qx, sont réunies pour réussir la campagne moisson-battage. Le chef de l'exécutif local, Othmane Abdelaziz a mis en avant l'importance accordée à la promotion de l'investissement agricole susceptible de contribuer aux efforts de l'Etat pour atteindre l'auto-suffisance en produits agricoles stratégiques. M. Abdelaziz a, dans ce sillage, souligné la nécessité de faire davantage d'efforts pour augmenter la superficie consacrée à la céréaliculture et renforcer les capacités de stockage des céréales dans la wilaya. Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage a été donné depuis une exploitation relevant du groupe public Cosider au niveau du périmètre agricole Guedachi, s'étendant sur une superficie de 4.022 ha dont 406 ha dédiés aux céréales, dans la daïra d'El-Hadjira (Sud de Touggourt).

APS

BANQUES : 86 PROJETS AGRICOLES AU SUD DU PAYS

Un financement public de 19 Mds de dinars depuis 2023 pour leur réalisation

Ce soutien financier de l'Etat entre dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne qui est appelée à contribuer de manière majeure à la couverture des besoins alimentaires du pays et assurer la sécurité alimentaire. Précisément, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, jeudi à Alger, que 86 projets agricoles, dans les régions du sud du pays, avaient bénéficié, depuis 2023, de financements de l'ordre de 19 milliards de dinars auprès de banques publiques, dont la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), rapporte l'APS. Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur «la carte des potentialités agricoles dans les wilayas du sud», le ministre a précisé que ce financement englobe 3,4 Mds de DA au titre du financement de l'investissement, 7,2 Mds de DA au titre

du financement de l'exploitation, ainsi que 669 millions de DA au titre du financement islamique. M. Faïd a fait état de l'inscription, en 2023, de plusieurs opérations d'investissements au profit des wilayas d'El Oued, de Timimoun et de Tamanrasset, concernant, notamment, l'ouverture de pistes agricoles et la création de points d'eaux, avec un montant total de l'ordre de 677 millions de DA. Concernant l'irrigation agricole, le même responsable a précisé que les ressources en eaux nécessaires à l'irrigation des périmètres agricoles avaient été garanties dans les wilayas du sud, à travers un programme en cours, d'une enveloppe de 3,33 Mds de DA, soulignant que ces wilayas ont bénéficié d'un nouveau programme de l'ordre de 9,8 Mds de DA au titre de la loi de finances de 2024 (LF2024). Par ailleurs, le ministre a indiqué que près de 172 Mds de DA avaient été consacrés

au programme d'appui au développement des filières de productions agricoles d'importance stratégique au titre des exercices 2023 et 2024. A noter que la réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis-clos, après les allocutions d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence du ministre des Finances, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb. Cette réunion a enregistré la participation des walis de 6 wilayas du sud ainsi que des représentants de plusieurs ministères et des PDG d'entreprises publiques des secteurs de l'Energie et de l'Agriculture.

S. D.

**DESSALEMENT DE L'EAU
DE MER : STATION
DE CAP DJINET
63% DE TAUX
D'AVANCEMENT DES
TRAVAUX DU PROJET**

Le taux d'avancement des travaux du projet de la station de dessalement de l'eau de mer à Cap Djinet (Boumerdes) a dépassé les 63%, a indiqué mercredi un communiqué du Groupe Sonatrach, dont trois de ses filiales supervisent la réalisation de ce projet.

APS

ANNABA-MARSEILLE :

Perspectives prometteuses de coopération dans de nombreux domaines

Le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, qui a reçu, mercredi, au siège de la wilaya, une délégation du conseil municipal de Marseille conduite par le maire de cette ville du sud de la France, Benoît Payan, a fait part des perspectives prometteuses de coopération et de partenariat dans plusieurs domaines entre les deux villes. M. Djellaoui a évoqué, dans son allocution de bienvenue, les perspectives de

coopération entre Annaba et la ville de Marseille dans les «domaines de la transition verte, de l'économie numérique, des logistiques portuaires, dans l'investissement touristique et des échanges culturels». Il a également fait état des «opportunités de collaboration offertes entre l'université d'Annaba et l'université de Marseille» et «entre le musée "Hippone" d'Annaba et le musée des Civilisations

de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), symbolisant, selon lui, «la volonté commune de promouvoir la richesse du patrimoine culturel et historique». Le wali d'Annaba, rappelant que les hautes autorités du pays encouragent les entreprises étrangères à investir en Algérie, a invité les entreprises de la région de Marseille à «profiter de cette opportunité qui se pré-

sente en matière d'investissement». M. Djellaoui avait auparavant mis en avant les «nombreux atouts économiques de la région d'Annaba, qui vont de l'agriculture à l'industrie et qui offrent, également, des perspectives économiques et touristiques avérées». Le wali d'Annaba a indiqué, en outre, qu'Annaba «aspire à bénéficier de l'expérience de Marseille et de son savoir-faire reconnus dans

l'aménagement et la réhabilitation urbaine». Pour sa part, le maire de Marseille, Benoît Payan, a indiqué dans une déclaration à la presse que le conseil municipal de Marseille est «tout-à-fait disposé à jeter les ponts d'une coopération et d'un partenariat profonds, générateurs de richesses dans de nombreux domaines» entre la ville côtière algérienne et la cité du sud de la France.

LA MALADIE COËLIAQUE

complicque la vie !

rrhées chroniques, des ballonne-
n ralentissement de la croissance
. La maladie cœliaque ne doit pas
ue avec une allergie (plus rare) qui
IgE. Le seul traitement consiste à
luten de son alimentation. Le régi-
en est mis en place lorsque la mala-
gnostiquée par la présence d'anti-
iques de la maladie et par biopsie

té au gluten correspond à un
e symptômes proches de ceux de
qui disparaissent à l'arrêt du glu-
e ou constipation, ballonnements,
rome du côlon irritable, douleurs
maux de tête, éruptions cutanées...
nt à l'intolérance au gluten, la sen-
ten ne provoquerait pas de lésions
D'après la fondation québécoise de
eliaque, la sensibilité au gluten tou-
% de la population. En 2016, des
nt mis en évidence des marqueurs
de la sensibilité au gluten, ce qui
visager à l'avenir un meilleur dia-
trouble.

SENT DE LA MALADIE

nt de la maladie coeliaque repose
e sans gluten (exclusions alimen-
oit être maintenu plusieurs mois -
ois voire un an - avant de juger du
e diagnostic est confirmé et que ce
clusion entraîne une amélioration
éral, il doit être suivi à vie. Il est le
ent efficace de la maladie cœliaque
tre la disparition des symptômes, la
tissus endommagés et la réduction
de complications.

B12, l'acide folique, le fer sont par-
en début de traitement pour remé-
ences dues à la maladie. Dans les
es, les corticoïdes sont utiles.

l'intolérance au lactose concerne
s qui ne parviennent pas à digérer
t les produits laitiers contenant du
bonne assimilation du lactose est
une enzyme présente au niveau des
estinales, la lactase. De part la des-
gressive de ces villosités dans la
aque, les patients peuvent consta-
ômes d'une intolérance au lactose.
ans gluten est parfois difficile à
ace. Un suivi avec un diététicien ou
nutritionniste peut aider au démar-
limentation sans gluten. Il est en
l de respecter ce régime pour amé-
ité de vie, en évitant complètement
contenant du blé et en privilégiant
réales, comme le riz.

initiatives permettent aujourd'hui
quotidien des malades, même chez
Aujourd'hui, des gammes de pro-
uten sont disponibles en supermar-
asins bio, mais il faudra rester vigi-
tidien, notamment lorsque l'on
mmunauté (cantine, restaurants...)
ait ses courses.

s de contrôle seront sûrement mis
le spécialiste ou le médecin, il s'agit
e prises de sang, de biopsie de l'in-
insi que l'observation des effets du
gluten sur l'organisme. Avec une
en charge médicale et des conseils,
ntrez mieux et apprendrez à bien
tte intolérance.

SEILS POUR MANGER
É SANS GLUTEN

s cœliaques sont contraints de tra-
ments où le gluten est présent, tout
t un apport suffisant en nutriments
es. Les bons réflexes pour relever
otidien », selon Santé Magazine.
me de la texture, le gluten est sou-



vent utilisé par les indus-triels. On vérifie qu'il
n'est pas mentionné "peut contenir des traces
de gluten" ou on se fie au logo "épi de blé barré".
Rien de tel que de retrouver les basiques d'une
alimentation saine. La maladie cœliaque, autre
nom de l'intolérance alimentaire au gluten, se
traduit par un dysfonctionnement de la paroi
intestinale qui diminue l'absorption des nutri-
ments (fer, vit. A, B, E et K...). En préférant les
aliments bruts, on réduit le risque d'ingérer du
gluten. La plupart des produits transformés -
notamment les allégés, gavés d'additifs -
contiennent en effet du gluten, sous différentes
formes. En sélectionnant ses ingrédients et en
préparant ses repas soi-même, non seulement
on évite de consommer du gluten, mais en plus
on gère beaucoup mieux les apports en sucre et
en graisse, donc la valeur calorique.

Pour remplacer le blé et ses dérivés (pâtes, pain,
semoule...), on pense bien sûr au riz, au maïs et
à ses dérivés (farine, polenta) ou aux pommes
de terre. Mais aussi au quinoa, au millet, au
manioc, au sarrasin... On en trouve en grandes
surfaces, sous des formes faciles à cuisiner. On
consomme donc à chaque repas un féculent ne
contenant pas de gluten, mais en quantités limi-
tées (100 g poids cuit, 15 g si c'est du pain).
Lentilles, pois chiches ou haricots secs sont des
sources de glucides complexes, indispensables
carburants de l'organisme, et dénuées de glu-
ten. Elles ont l'avantage d'être riches en pro-
téines végétales, fibres, vitamines B et minéraux
(magnésium...).

Quiches, tartes, gâteaux, tourtes et viennoise-
ries du commerce sont préparés avec de la fari-
ne de blé. La solution : les réaliser soi-même
avec des farines de sarrasin, riz, maïs, châ-
taigne... que l'on mélange pour obtenir des tex-
tures et des goûts adaptés à chaque recette.

En cas de maladie cœliaque, il faut malheureu-
sement renoncer à la baguette, riche en gluten,
que l'on consomme souvent machinalement
lorsque l'on a un petit creux. La seule façon de
consommer un pain sans gluten qui ne contient
pas trop d'additifs : le faire soi-même avec des
mélanges de farines sans gluten. Ou opter pour
du "pain des fleurs", des tartines croquantes à
base de farines sans gluten et de sel. On s'assure
de meilleurs apports en vita-mines du groupe B
et minéraux, éliminés en grande partie par le
raffinage industriel.

En étiquetant si besoin les boîtes, afin d'éviter
les mélanges et les erreurs. De même, on nettoie
les ustensiles de cuisine entre deux prépara-
tions différentes.

Les fruits et légumes apportent un maximum de
vitamines et minéraux. On les panache cuits et

crus pour une meilleure digestion. Quant aux
huiles végétales, elles sont riches en vitamines
liposolubles (A, E et K), souvent en déficit chez
les malades cœliaques.

Bien mastiquer les aliments avant de les avaler
facilite l'assimilation des micro-nutriments.

L'ADDITIF ALIMENTAIRE E551
FAVORISERAIT LA MALADIE
COËLIAQUE

Le E551, ou dioxyde de silice, réduit la toléran-
ce aux protéines alimentaires et favoriserait la
mise en place d'une maladie cœliaque. Ces tra-
vaux pionniers, menés par des chercheurs d'IN-
RAE en collaboration avec l'université McMas-
ter au Canada, constituent une première étape
dans l'étude du potentiel toxique de cet additif
alimentaire nanométrique présent dans de mul-
tiples produits de consommation. Les résultats
sont parus le 21 février dans la revue Environ-
mental Health Perspectives.

Le E551, plus communément connu sous le nom
de dioxyde de silice, est une poudre constituée
de nanoparticules (particules inférieures à 100
nm) utilisée comme additif antiagglomérant
dans des aliments secs ou en poudre tels que les
soupes, les épices, les préparations infantiles à
base de céréales, les cafés solubles et produits
chocolatés ou encore les pâtes alimentaires lyo-
philisées. On le retrouve ainsi dans la liste des
ingrédients de plus de 2 600 produits alimen-
taires de par le monde¹. Il empêche la forma-
tion de grumeaux, pour préserver le goût, la tex-
ture et la stabilité des aliments. Cet additif est
également beaucoup employé comme auxiliaire
technologique, il est indispensable dans les
étapes de transformation des aliments. Dans ce
cas il n'apparaît pas dans la liste des ingrédients
constituant la recette, mais est tout de même
présent dans le produit final. L'être humain est
ainsi exposé de façon quotidienne et à faible
dose au E551 via son alimentation.

Des chercheurs d'INRAE, en collaboration avec
l'université McMaster au Canada, se sont donc
interrogés sur les impacts que pouvait avoir
cette exposition sur le système immunitaire
intestinal. Plus spécifiquement, ils ont exploré
son effet sur la tolérance orale aux protéines ali-
mentaires. C'est une fonction essentielle pour la
nutrition qui consiste à bloquer, par la mise en
place d'une réponse tolérogène dans l'intestin,
les réactions immunitaires inflammatoires diri-
gées contre les protéines des aliments que l'on
consomme. Elle est mise en place depuis le tout
début de la vie, et sa perturbation est la premiè-
re étape du développement d'une allergie (ara-

chides, lait de vache, poissons, crustacés,
œufs...) ou d'une intolérance au gluten, telle que
la maladie cœliaque.

La maladie cœliaque est une maladie auto-
immune liée à l'ingestion de gluten (protéine
présente dans de nombreuses céréales comme
le blé, le seigle et l'orge) chez des personnes
présentant une susceptibilité génétique. Elle se
caractérise par une inflammation de l'intestin,
des douleurs abdominales, une diarrhée, et peut
conduire à un amaigrissement et des carences
chez les patients. La fréquence de cette maladie
continue d'augmenter dans le monde sans que
l'on en comprenne complètement les méca-
nismes responsables. Ici, les chercheurs ont
montré chez la souris qu'une exposition quoti-
dienne au E551 pendant 3 mois réduit la mise
en place de la tolérance aux protéines alimen-
taires et favorise l'induction d'une inflammation
intestinale, preuve d'une intolérance. Comment
? L'exposition à cet additif réduit le nombre de
cellules immunitaires intestinales produisant
des molécules anti-inflammatoires nécessaires
au maintien de la tolérance aux aliments. En uti-
lisant un modèle de souris génétiquement
proche des malades cœliaques, les chercheurs
ont ensuite montré qu'un traitement quotidien
au E551 aggrave les signes inflammatoires
caractéristiques de cette maladie chronique.

Cette étude appuie l'hypothèse que l'exposition
chronique au E551 alimentaire pourrait agir
comme un composant favorisant le développe-
ment d'une intolérance au gluten cœliaque
dépendante chez les personnes génétiquement
sensibles.

Ces travaux sont les premiers à identifier un
potentiel de danger toxique lié à cet additif, jus-
qu'alors réputé sécuritaire en alimentation. Afin
de garantir que ce potentiel de danger puisse in-
fine être pris en compte dans l'évaluation du
risque de consommation du E551 pour l'hu-
main, les chercheurs ont utilisé des protocoles
d'exposition prenant en compte les attentes des
agences de sécurité sanitaire des aliments euro-
péennes et d'Amérique du Nord (European
Food Safety Authority, Santé Canada), en tra-
vaillant à des doses humaines, sur le long terme
et avec l'additif incorporé à l'aliment.

Ces résultats sont issus du projet ANR PAIPI-
TO, Particules Alimentaires : Inflammation,
Pathologies Intestinales et Tolérance Orale
(2017-2020). L'équipe poursuit les travaux
grâce à plusieurs projets financés, en partena-
riat avec le Laboratoire national de métrologie
et d'essai (LNE), le CNRS et l'INSERM, sont en
cours jusqu'en 2027.

Par A.B. et Agences

HUILE DE PALME

LE CAMEROUN TRIPLE SES EXPORTATIONS EN 2023, MALGRÉ SON DÉFICIT DE PRODUCTION

Le rapport de l'Institut national de la statistique (INS) sur le commerce extérieur du Cameroun en 2023 révèle que le Cameroun a effectué des exportations d'huile de palme cette année-là d'un volume de 1 687,5 tonnes. Ces exportations d'or rouge, qui ont permis au pays d'engranger 2,2 milliards de FCFA de recettes, ont plus que triplé par rapport aux 657 tonnes d'huile de palme vendues à l'international en 2022. L'on peut cependant remarquer que ces exportations sont révélées dans un contexte d'insuffisance de la production nationale, qui ne parvient pas à satisfaire la demande sans cesse croissante des industries de transformation. En effet, selon les données officielles, le Cameroun affiche un déficit structurel annuel d'huile de palme qui atteint désormais 160 000 tonnes depuis 2022. Pour approvisionner les unités de transformation qui fleurissent dans le pays, en plus de la politique des quotas à travers laquelle toute la production nationale est distribuée, le Cameroun autorise chaque année des importations massives à des taux de douane réduits. Pour l'année 2023, par exemple, le gouvernement avait autorisé des importations de 200 000 tonnes, établissant ainsi un record.

In Investir au Cameroun

SÉNÉGAL

Le Premier ministre évoque la possibilité de fermer les bases militaires françaises

Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a souligné que l'éventuelle fermeture des bases militaires françaises au Sénégal ne remettra pas en question les accords de défense signés entre les deux pays.

Ousmane Sonko, s'est interrogé, le jeudi 16 mai 2024, sur la légitimité de la présence de bases militaires françaises dans son pays plus de six décennies après l'indépendance. «Plus de 60 ans après nos indépendances, nous devons nous interroger sur les raisons pour lesquelles l'armée française par exemple bénéficie toujours de plusieurs bases militaires dans nos pays, et sur l'impact de cette présence sur notre souveraineté nationale et notre autonomie stratégique», a-t-il déclaré lors d'une conférence conjointe avec l'ancien député européen et fondateur de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, organisée à Dakar. «Je réitère ici la volonté du Sénégal de disposer de lui-même, laquelle volonté est incompatible avec la présence durable de bases militaires étrangères au Sénégal», a ajouté M. Sonko, laissant entendre que le nouveau gouvernement formé après la présidentielle



du 24 mars dernier pourrait fermer les bases militaires françaises présentes sur le territoire sénégalais. Il a cependant indiqué que cela ne remet pas en question les

accords de défense. «On peut avoir des accords de défense sans que cela ne justifie que le tiers de la région de Dakar soit occupé aujourd'hui par des garnisons étrangères», a

expliqué le Premier ministre nommé en avril dernier, après l'accession de son compagnon de route Bassirou Diomaye Faye à la présidence.

In Agence Ecofin

JOURNÉE DES COUTUMES AU BURKINA

L'éveil de la conscience de l'ensemble des populations africaines

La nouvelle Journée des coutumes et des traditions célébrée au Burkina Faso est une initiative permettant au peuple burkinabé de renouer avec ses racines, en partie effacées par la colonisation, a déclaré à Sputnik Afrique Abdoulaye Nabaloum, fondateur de l'association Actions pour la Souveraineté des Peuples. Le Burkina Faso veut retrouver «l'identité et la culture qui font sa force», à travers des initiatives comme la Journée des coutumes et des tradi-

tions célébrée ce 15 mai, explique à Sputnik Abdoulaye Nabaloum, fondateur de l'association Actions pour la Souveraineté des Peuples. «La colonisation a fortement influencé la vie des Africains, qui ont peu à peu abandonné leurs coutumes au profit du mode de vie occidental, particulièrement au Burkina Faso. Aujourd'hui, plus que jamais, beaucoup de Burkinabés s'interrogent sur ce qu'est réellement ce mode de vie occidental», explique-t-il.

C'est en balayant les derniers vestiges de la colonisation et en retrouvant leur identité que les pays d'Afrique pourront «s'affirmer dans le concert des nations», souligne l'expert. Une quête importante notamment pour la jeunesse africaine. «L'histoire nous montre que toutes les grandes nations sont celles qui gardent et perpétuent leur tradition, celles qui affirment leur identité et leur culture», explique le militant panafricain. Instaurée par les autorités burkinabés,

notamment sur proposition du poète Titinga Frédéric Pacéré, cette Journée des coutumes et des traditions répond à une véritable demande populaire, souligne encore Abdoulaye Nabaloum. «Cette journée va bouleverser la culture et l'identité perdue des Burkinabés. Le pays est en ébullition. Lorsque vous écoutez les gens, ils disent qu'enfin nous sommes en train de revenir sur nos pas. Tout le monde est unanime qu'il fallait effectivement créer cette journée», déclare-t-il.

Selon Abdoulaye Nabaloum, ce retour à la source tradition est nécessaire non seulement pour le Burkina Faso: «C'est l'éveil de conscience de l'ensemble des populations africaines, l'éveil de conscience de la jeunesse africaine, qui au regard de l'évolution du monde se veut réellement une identité, parce que le copié-collé du monde occidental [...] a écorché énormément l'identité de l'Afrique». Chaque chef dans son canton ou dans sa zone a organisé un événement en lien avec cette journée, ajoute le militant panafricain.

Début mars, le gouvernement burkinabé avait instauré une journée des coutumes et des traditions, en vue notamment de «permettre à la religion traditionnelle de retrouver sa place dans la société», tout en réaffirmant la laïcité de l'État, comme l'avait expliqué le ministre en charge de l'Administration territoriale, Emile Zerbo.

In Agence Sputnik

NIGERIA

CartAgro, un marché virtuel qui relie agriculteurs et acheteurs

Dans le but d'aider les agriculteurs de son pays à accéder aux consommateurs et aux entreprises, un tech entrepreneur a mis en place une solution sur mesure. CartAgro est une place de marché virtuel développée par une jeune pousse nigériane. Elle permet aux agriculteurs de vendre leur production en ligne à des entreprises ou des particuliers. La start-up, basée à Lagos, a été fondée en 2017 par Idris Adeshina. La solution dispose d'une application mobile accessible sur Android et sur iOS. L'utilisateur, qu'il soit agriculteur, particulier ou représentant d'une entreprise, devra se créer un compte après téléchargement. Il suivra le processus pour finaliser la création de compte en renseignant les informations

demandées. «Nous sommes convaincus qu'en mettant la technologie entre les mains des agriculteurs, nous pouvons leur donner les moyens d'optimiser leur production, d'améliorer leurs moyens de subsistance et de prendre des décisions éclairées qui profiteront à leurs entreprises et à l'ensemble de l'écosystème agricole», indique la start-up. Les consommateurs pourront accéder à des produits frais tels que des légumes, des fruits ou encore des produits d'épicerie. Pour faciliter les opérations sur la plateforme, CartAgro embarque, outre la place de marché virtuelle, un portefeuille numérique et un système de suivi logistique. La jeune pousse fournit également des informations plus ou moins

pertinentes sur le marché agricole pour permettre à toutes les parties de réaliser les meilleures affaires possibles sur la plateforme. L'agritech est engagée en faveur du développement durable et ce paramètre sous-tend plusieurs décisions prises en son sein. Selon elle, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer pour relever les défis mondiaux et pour cela, CartAgro aligne ses actions sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Entre autres, la sécurité alimentaire, la bonne santé et le bien-être ou encore la consommation et la production responsables sont des lignes directrices de la firme d'Idris Adeshina.

In We Are Tech Africa

LIGUE 1 MOBILIS

JS Kabylie : Hakim Medane, nouveau directeur général

Sa mission principale est de renforcer le club et de lui faire recouvrer son lustre d'antan.

Ancien joueur international, carrière professionnelle en Europe, ancien joueur de la JSK, hautes fonctions à la Fédération algérienne de football, autant de références, autant d'expérience qui montrent qu'il s'agit d'un bon casting.



L'ancien footballeur international algérien, Hakim Medane, a été nommé nouveau directeur général de la JS Kabylie, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi, dans un communiqué. "Le président du Conseil d'administration, El-Hadi Ould Ali, a rencontré ce mercredi le président-directeur général (PDG) d'ATM Mobilis, Chaouki Boukhazani, ainsi que les membres du Conseil

d'administration de la SSPA/JSK, au cours d'une visite effectuée à la direction générale de Mobilis à Alger. L'occasion a été donnée au président de la JSK pour exposer les dernières décisions prises au niveau du club, liées à la perspective de préparer la nouvelle saison footballistique. Au cours de cette rencontre, le président El-Hadi Ould Ali a saisi cette

opportunité pour présenter Hakim Medane comme le nouveau directeur général du club", précise la même source. Ould Ali a été nommé, le mardi 23 avril dernier, à la tête du Conseil d'administration de la JSK, en remplacement d'Achour Cheloul, lors d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du club, dont plusieurs ont cédé leurs actions au pro-

fit de l'actionnaire majoritaire, Mobilis. "Le PDG d'ATM Mobilis a tenu à féliciter le président de la JSK pour son choix judicieux d'une part, et féliciter Hakim Medane pour son nouveau poste d'autre part. Tout en souhaitant le plein succès à son tandem, et en réitérant au passage le soutien et l'engagement inconditionnel d'ATM Mobilis à œuvrer pour le retour de la JSK sur la scène des consécutions tant au niveau local qu'international", souligne le communiqué.

Considéré comme le club le plus titré en Algérie, la JSK n'a plus remporté de titre depuis son succès en finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM El-Harrach (1-0) en 2011, alors que la dernière consécration des "Canaris" en championnat remonte à 2008. Éliminée aux 1/32es de finale de "Dame Coupe" à domicile face au CR Belouizdad (0-2), la JSK occupe la 7e place au classement du championnat avec 35 points, à la veille de la 26e journée prévue vendredi. **R.S.**

MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE-GUINÉE :

LE GABONAIS PIERRE GHISLAIN ATCHO AU SIFFLET

La commission d'arbitrage de Fédération internationale de football (FIFA) a désigné le Gabonais, Pierre Ghislain Atcho, pour diriger le match Algérie-Guinée, prévu le jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.G) des qualifications du Mondial 2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mercredi. Pierre Ghislain Atcho (31 ans) sera assisté du Camerounais Elvis Noupue Nguégoue (1e assistant) et du Djiboutien Liban Abderrazak Ahmed (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Camerounais Antoine Max Depadoux Effa Essouma, précise la même source. Pour le match Ouganda-Algérie, prévu le lundi 10 juin au Mandela National Stadium à Namboole à Kampala (17h00, heure algérienne), comptant pour la 4e journée des qualifications, la FIFA a désigné un quatuor béninois composé d'Adissa Abdul Raphiou Ligali (arbitre central), assisté de Gbèmassiandian Narcisse Kouton (1er assistant) et Lucien Todégnon Hontonnou (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Dédjinnanchi Tanislas Ahomlanto. Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

TAC-2024 :

Victoire de l'Erythréen Maekele Milkiyas

Les cyclistes algériens auront fort à faire pour conserver le maillot jaune face à la qualité de grimpeurs des Erythréens et des Rwandais. A cet égard, l'Erythréen Maekele Milkiyas a remporté la cinquième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée jeudi entre Blida et Bouira sur une distance de 129,5 km, alors que l'Algérien Ayoub Sahiri (NR Dély Ibrahim) a conservé le maillot jaune de leader. Le porteur du maillot blanc du meilleur jeune du TAC 2024, Maekele Milkiyas a franchi la ligne d'arrivée avec un chrono de 3h 4m 52sec, devant l'Allemand Tilleman Sarnowski (Embrace The World) et le Français Erwan Le Fahler (France Défense), crédités du même chrono, rapporte l'APS Au classement général, l'Algérien Ayoub

Sahiri (NR Dély Ibrahim) a conservé le maillot jaune de leader pour la troisième journée consécutive. Vendredi, la sixième et plus longue étape du TAC-2024, mènera le peloton de Bouira à Sétif sur une distance 186,5 km. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage. Il faut savoir que l'Algérien Youcef Reguigui a signé une deuxième victoire d'étape sur le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), en s'imposant mercredi à Blida pour le compte de la quatrième étape, longue de 154,3 km, alors que son compatriote Ayoub Sahiri a conservé le maillot jaune de leader. Déjà

vainqueur lors de la deuxième étape à Mostaganem, le sociétaire de l'équipe malaisienne Terengganu Cycling Team, s'est une nouvelle fois imposé au sprint avec un chrono de 3h 19m 23sec, devançant l'Allemand Tilleman Sarnowski (Embrace The World) et Hamza Yacine (Team Madar Pro), crédités du même chrono. Dans une déclaration à l'APS, Reguigui s'est dit "très fier" d'avoir remporté cette étape de Blida d'autant plus qu'il est un enfant de la ville. "Je suis honoré d'être le porte-drapeau du cyclisme blidéen et d'avoir triomphé devant mon public, qui est venu nombreux me soutenir sur la ligne d'arrivée. C'est une très belle victoire qui restera gravée dans ma mémoire", a-t-il déclaré. "Le parcours de cette étape était très relevé

en plus de la chaleur et le vent. Je connais très bien les routes que nous avons empruntées, notamment, les points chauds. Nous avons bien géré la course jusqu'au final où j'ai réussi à m'imposer pour la deuxième fois sur le TAC 2024", a-t-il ajouté. Outre la victoire d'étape qui lui permet de revêtir le maillot bleu de vainqueur d'étape, Reguigui (34 ans) a également endossé le maillot rouge du meilleur coureur algérien, devant un large public venu accueillir la caravane du Tour d'Algérie. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage. **S.D.**

LIGUE 2 AMATEUR :

Sprint final pour l'accession à l'Ouest, lutte féroce pour le maintien à l'Est

La 27e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue samedi (15h00), sera marquée par le duel à distance dans la course à l'accession dans le groupe Centre-Ouest entre l'actuel leader l'ES Mostaganem qui accueillera le SC Mecheria (9e) et son dauphin le RC Kouba en déplacement chez le SKAF Khemis Miliana (6e), au moment où les rencontres de la poule Centre-Est seront dominées par plusieurs confrontations dans la bataille pour le maintien. Confortablement installé sur le fauteuil de leader à quatre journées de la fin de la saison, l'ES Mostaganem (63 pts) aura l'occasion d'accentuer son avance au classement et sceller définitivement son accession en Ligue 1 lors de la réception du SC Mecheria (9e, 34 pts). Alors que son dauphin le RC Kouba (58 pts) évoluera en déplacement chez le SKAF Khemis Miliana

(6e, 36 pts), avec la ferme intention d'arracher les trois points de la victoire et ainsi entretenir un mince espoir de revenir sur le leader, après avoir concédé le match nul à domicile face à l'ESM, le week-end dernier. Cette 27e journée sera également marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, à commencer par le duel à distance entre le NA Hussein-Dey et le WA Boufarik, qui occupent conjointement la 13e place avec 29 points. Le NAHD, qui accueillera à huis clos le GC Mascara (4e, 43 pts), est condamné à la victoire pour espérer sauver sa peau en Ligue 2, tout comme le WAB, qui recevra le RC Arbaâ (10e), également en lutte pour sa survie avec 32 pts. De son côté, l'ASM Oran (12e, 30 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès lors de son déplacement chez la JSM Tiaret (32 pts). Les autres ren-

contres de la poule Centre-Ouest, sans enjeu, opposeront l'ESM Koléa au MCB Oued Sly, qui partagent le septième rang avec 35 points, l'Olympique Médéa (15e, 15 pts) au WA Mostaganem (3e, 46 pts) et le CR Témouchent (5e, 40 pts) à la JS Guir Abadla (16e, 12 pts). Dans la poule Centre-Est, la 27e journée sera dominée par plusieurs confrontations dans la bataille pour le maintien, à commencer par le choc entre l'AS Ain M'lila et l'USM Annaba, qui occupent conjointement la 13e place avec 30 points. Coincé au 13e rang avec l'ASAM et l'USMan, le HB Chelghoum Laïd évoluera de son côté chez un autre club menacé par la relégation, à savoir, l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts). La bataille risque d'être féroce entre ces quatre clubs lors des prochaines journées afin d'éviter d'accompagner le MC El Ulma (16 pts) en Inter-régions la sai-

son prochaine. Toujours menacé par le spectre de la relégation, l'USM El Harrach (10e, 32 pts) recevra l'Olympique Magrane (9e, 33 pts) avec la ferme intention d'enchaîner avec un nouveau succès après sa victoire en déplacement contre l'E Sour Ghozlane, alors que le NRB Telegma (32 pts) accueillera le MC El-Ulma. Auréolé d'une accession historique en Ligue 1 professionnelle, lors de la précédente journée, l'Olympique Akbou (1er, 64 pts) sera en déplacement chez l'AS Khroub (7e, 34 pts), au moment où le MSP Batna (2e, 49 pts) sera opposé à la JS Bordj Ménael (5e, 39 pts). Les deux dernières rencontres du groupe Centre-Est, mettront aux prises l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) au CA Batna (3e, 42 pts) et l'IRB Ouargla (7e, 34 pts) au MO Constantine (4e, 41 pts).

APS

DES MAISONS D'ÉDITION DE DIFFÉRENTES WILAYAS Y SONT PRÉSENTES

« SALON NATIONAL DU LIVRE » DE DJELFA

Le « Salon national du livre » s'est ouvert à Djelfa, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, qui en a donné le coup d'envoi.



En marge de l'ouverture de cette manifestation, la ministre, citée dans une dépêche de l'APS, a indiqué que ces festivités marqueront le lancement d'une série de salons nationaux qui seront organisés à travers l'ensemble des wilayas du pays durant la période allant du 15 mai à la fin de l'année en cours. Ces salons concerneront, dans un premier temps, six wilayas de différentes régions du pays. « Nous avons élaboré notre approche culturelle d'urgence qui met l'accent sur le livre en tant que matière vitale et stratégique (...) Nous avons également activé des mécanismes qui étaient restés gelés, tels que le calcul de la redevance sur la reproduction linéaire », a déclaré Mme. Mouloudji. avant de mettre en exergue les efforts continus de son secteur pour dynamiser le marché du livre, élargir le lectorat et diffuser la connaissance, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La ministre a ajouté que dans le cadre des efforts de son département ministériel, un forum du livre a été créé, à travers lequel des centaines de rencontres importantes ont été organisées dans les bibliothèques et les espaces de lecture publics dans les différentes wilayas du pays. De même, le concours de lecture a été encouragé à travers des compétitions organisées au niveau des établissements sous tutelle. » Elle a indiqué que ces manifestations, auxquelles prennent part des maisons d'édition de différentes wilayas du pays,

avec la participation d'écrivains de Djelfa et d'ailleurs, prévoient un riche programme avec l'organisation de nombreuses activités culturelles et intellectuelles telles que des conférences, des colloques et des ateliers de lecture dédiés aux enfants. Elle a, par ailleurs, souligné que le choix de Djelfa « n'est pas fortuit » précisant qu'il vient en application des engagements envers cette wilaya qui compte des créateurs et des élites qui ont

honoré l'Algérie dans de nombreuses manifestations arabes et internationales. A ce titre, la wilaya a déjà organisé en février dernier le Forum international du roman et

aujourd'hui, un salon national du livre. Sillonnant les différents pavillons du salon organisé à la salle omnisports « Azzouzi », au chef-lieu de la wilaya, Mme Mouloudji a eu quelques échanges avec les exposants parmi les jeunes éditeurs, écrivains et littéraires innovants, outre des poètes et des universitaires. Un grand espace a été consacré aux enfants, avec au programme de nombreuses activités, des ateliers de dessin et d'écriture. Le salon qui porte le nom du poète et philosophe Abbas Bouhla, originaire de la wilaya de Djelfa (1953-2006), constituera également une occasion pour faire connaître les intellectuels, écrivains et poètes de la région, à travers un programme diversifié, de conférences, soirées poétiques et séances de ventes-dédicaces. Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 25 mai, verra la participation de 49 maisons d'éditions de différentes wilayas, réparties sur 42 pavillons, sur une superficie de 800m2, avec 12.000 titres. Une occasion pour le public de rencontrer des personnalités littéraires illustres telles que Wassini Laaredj, Rabia Djelti et Lezhari Lehtar, et de découvrir de jeunes romanciers et poètes talentueux.

Avec APS

HCLA : «La langue arabe doit conserver sa place centrale», soutient Salah Belaïd

Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) ambitionne de faire de l'arabe la langue de la recherche scientifique, des nouvelles technologies et des sciences exactes. Son président, Salah Belaïd, a évoqué cela à l'université Bachir El-Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj, où il a souligné l'importance de la révision linguistique des thèses de doctorat assurant que «le HCLA œuvre pour que la langue arabe conserve sa place centrale». Il a en outre salué le colloque tenu à l'université d'El Tarf sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la traduction de la langue arabe vers les autres langues et les facteurs susceptibles de développer la langue arabe, proposant diverses formules à l'actuelle génération qui maîtrise l'outil informatique. Et de mettre l'accent sur l'importance de l'investissement dans la traduction automatique après la réalisation d'excellents projets avec zéro papier, l'intelligence artificielle et un moteur de recherche en arabe, sou-

lignant que certains dictionnaires ont été conçus avec des partenaires sociaux d'institutions arabes et seront distribués aux étudiants. Le vice-recteur de l'Université Bachir El-Ibrahimi, chargé de la recherche scientifique, Mostefa Benrami, a, pour sa part, indiqué que la conférence s'inscrit dans le cadre de la série de conférences initiées par la direction de la recherche scientifique au profit des doctorants pour que leurs thèses soient exemptes d'erreurs, ajoutant que «le chercheur est tenu de maîtriser les termes techniques utilisés pour une formulation exacte de ses idées et une expression correcte». Pas moins de 150 doctorants de diverses filières ont participé à cette conférence organisée par le vice-rectorat de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation en présence du président du HCLA et de plusieurs linguistes et chercheurs.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

L'impérative révision de la loi 98-04

Des experts ont relevé l'impérative révision de la loi 98-04. Elle est dépassée et nombre de ses dispositions relatives entre autres à l'attribution d'autorisation de fouilles, aux peines pour détérioration de biens culturels et à la surveillance des sites archéologiques doivent être amendées, estiment-ils. À cet effet, une commission est déjà installée au ministère de la Culture et des Arts. Le professeur Annane Slim a rap-

porté en détail l'arsenal législatif, essentiellement la loi 98-04 du 15 juin 1998 portant protection des biens culturels qui prévoit des peines d'emprisonnement et des amendes contre ceux qui, de différentes manières, attentent au patrimoine culturel. Les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience de la valeur de ce dernier.

R.C.

REHAUSSÉ PAR LA PRÉSENCE DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Ouverture du 13^e Festival international de musique symphonique

Le Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS), s'est ouvert jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, lors d'une cérémonie officielle en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Rehaussé par la présence de membres du gouvernement, de représentants de hautes institutions de l'Etat et du corps diplomatique accrédité en Algérie, le spectacle d'ouverture a été animé par les Orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et de "Suzhou" de la Chine, invitée d'honneur de cette édition, sous la direction, en alternance, des maestros, Lotfi Saïdi et Chen Xieyang. Dans son allocution, la ministre de la Culture et des Arts a affirmé que le Festival international de musique symphonique est devenu "un rendez-vous international qui réunit de grands noms de la musique universelle". L'ouverture de la 13^{ème} édition de cet événement, a-t-elle souligné, "coïncide avec le 16 mai, Journée internationale du vivre-ensemble en paix, initiée par l'Algérie et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2017, sur proposition de l'Algérie". Pour Mme Mouloudji, le choix de cette date-symbole "confirme l'engagement et l'attachement des dirigeants politiques, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux principes de la propagation de la paix et du

rejet des attaques à la souveraineté et à la sécurité des peuples". Pour sa part, le commissaire du Festival, Abdelkader Bouazzara, a relevé que l'organisation de ce festival dédié à la musique symphonique est "l'aboutissement d'une longue sensibilisation du public à la musique universelle et insérer l'Algérie dans cet univers". Sous la direction en alternance du maestro chinois Chen Xieyang et le chef d'orchestre algérien Lotfi Saïdi, les instrumentistes des deux ensembles ont revisité des pièces célèbres de la musique universelle devant un public nombreux. Des pièces de Georges Bizet, de Carl Orff avec une adaptation de "Carmina Buana", de Tchaïkovsky, ou encore "dances polovstiennes" de Alexandre Borodine, ont été exécutées par les deux orchestres dans une ambiance originale. Le spectacle a été également marqué par la participation du Chœur polyphonique de la wilaya d'Alger et du chanteur du malouf, Abbès Righi. En hommage à la Palestine et au combat des Palestiniens contre l'occupation sioniste, l'interprète de l'andalou Asma Alaa, a

rendu "asbah andi el ane boundoukiya" (J'ai maintenant un fusil), chanson composée par Mohamed Abdelwahab sur un poème écrit par Nizar Kabbani. Chantée, pour la première fois en 1968 par Oum Keltoum, la chanson salue la lutte et la résistance des Palestiniens face à l'ennemi sioniste. Les ministres des Finances, Laaziz Faïd, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, le président de la Cour Constitutionnelle, Omar Belhadj, le Conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internatio-

naux, Mohamed Boukhari, ont assisté à la cérémonie d'ouverture, aux côtés de représentants de différentes institutions et du corps diplomatique accrédité en Algérie. Outre l'Algérie, pays hôte représenté par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, des ensembles venant de treize pays, notamment d'Allemagne, France, Italie, Autriche, Egypte, Syrie, Tunisie, République Tchèque, Russie et du Venezuela, qui marque sa première participation à cet événement, animeront la 13^{ème} édition de cet événement dédié à la musique savante. Les orchestres Klenke-Quartet (Allemagne) et Zuzho (Chine) sont au programme de la soirée de vendredi à partir de 19h.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de B.B.Arezridj

Daira de Medjana

Commune d'El - Achir

NIF: 4170020003407401006

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; après PV D'évaluation des offres du 22/04/2024 et PV continue D'évaluation des offres du 24/04/2024 et PV continue D'évaluation des offres du 25/04/2024.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2024 paru sur les quotidiens nationaux " L'EXPRESS" en français du 03/04/2024 et "الاستقلال" en arabe du 03/04/2024 et BOMOP relatif à l'opération « REALISATION ET AMENAGEMENT DES ROUTES EN COMMUNE DE ELACHIR»

LOT N° 01 / AMENAGEMENT DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE MAKHIRA 1ERE TRANCHE COMMUNE DE ELACHIR

LOT N° 02 / AMENAGEMENT URBAIN DU VILLAGE LASHIBOUR COMMUNE DE ELACHIR

LOT N° 03 / REALISATION DE LA ROUTE RACCORD LA ROUTE NATIONAL N°05 BOURAADI VILLAGE ELHRAZLIA A UNE DISTANCE DE 900 M L 1ERE TRANCHE COMMUNE DE ELACHIR

LOT N° 04 / REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE ZANOUNA SGHIRA A 300 M L COMMUNE DE ELACHIR

LOT N° 05 / REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE ZANOUNA LEXBIRA COMMUNE DE ELACHIR 2EME TRANCHE

LOT N° 06 / REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE DRAA LABYADH 1ERE TRANCHE COMMUNE DE ELACHIR

LOT N° 07 / AMENAGEMENT DES TROTTOIRS ET ENTRETIEN DES ROUTES 1ERE TRANCHE AU NIVEAU DU CENTRE ELACHIR

* que le marché y afférent a été attribué provisoirement.

LOT	Soumissionnaire	NIF	Note technique	Montant en TTC	Délai réalisation
Lot NO 01 AMENAGEMENT DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE MAKHIRA 1ERE TRANCHE COMMUNE DE ELACHIR	مقصود عبد العليم مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري	176340300459151	72.00	8 493 625.00 DA	60 jours
Lot NO 02 AMENAGEMENT URBAIN DU VILLAGE LASHIBOUR COMMUNE DE ELACHIR	جزيري وشركته - شركة تخصص جيزارد للأشغال	000734046359922	71.33	7 098 826.00 DA	60 jours
Lot NO 03 REALISATION DE LA ROUTE RACCORD LA ROUTE NATIONAL N°05 BOURAADI VILLAGE ELHRAZLIA A UNE DISTANCE DE 900 M L 1ERE TRANCHE COMMUNE DE ELACHIR	ارتاني حيازة - مؤسسة أشغال البناء وكل مهاتل الدولة	282340101531130	62.33	6 963 999.00 DA	60 jours
Lot NO 04 REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE ZANOUNA SGHIRA A 300 M L COMMUNE DE ELACHIR	بغارة عبد الرحيم مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري	002234046676430	84.67	2 895 103.40 DA	30 jours
Lot NO 05 REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE ZANOUNA LEXBIRA COMMUNE DE ELACHIR 2EME TRANCHE	مرابط حبيبي محمد - م.د ش.و.م	001734046561692	68.86	3 177 240.50 DA	30 jours
Lot NO 06 REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES DU VILLAGE DRAA LABYADH 1ERE TRANCHE COMMUNE DE ELACHIR	بغوار يوسف - مؤسسة أشغال العمومية الكبرى والري	174341100735130	77.67	2 728 432.00 DA	30 jours
Lot NO 07 AMENAGEMENT DES TROTTOIRS ET ENTRETIEN DES ROUTES 1ERE TRANCHE AU NIVEAU DU CENTRE ELACHIR	عابدة ارفان - ش.و.م	002334046691562	65.67	2 534 700.00 DA	30 jours

Les soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service concerné pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres dans un délai de 03 jours à compter de la parution de cet avis d'attribution.

Tout soumissionnaire constatant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de cet avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux auprès de l'autorité compétente "comité des marchés de la commune El-achir"; Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N°/...2116 /DUAC/ 2024
N.L.F.099817019002328

AVIS D'ANNULATION DE PROCEDURE

En application la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et Conformément au décret présidentiel n°15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. La direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d appel d offres ouvertes avec exigence de capacité minimal N° 25/2024.

Concernant Realisation D'une Zone D'activité A La Commune Charef d'une superficie de 20Ha (145 lots)

Lot : Assainissement + AEP +voirie+Aménagement extérieur+Eclairage extérieur+Mur de clôture+chambre de transformateur electric.

- paru sur le BOMOP et les quotidiens "أصوات" le 16/04/2024 et le l'express le 16/04/2024; que la procédure .

Est Annulée

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Mila
Daira de sidi Merouane
Commune de sidi Merouane
N.L.F 43180872351

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2024.

Le PIAPC de La commune de Sidi Merouane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2024 pour le projet : Etude et Réalisation d'une route reliant CC N° 01 et le contournement Nord de la ville de Mila sur une distance de 600 m (Lot réalisation). Les entreprises Qualifiées en (Travaux Pêles activité principale) catégorie Quatre (04) et Plus, certifiées de bonne exécution (Un projet similaire ou la réalisation d'une quantité de béton bitumineux d'au moins 500 tonnes) peuvent retirer le cahier des charges au niveau d'APC (Rue Tahar barakat sidi , merouane) dès l'apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des Marchés de l'opérateur Public (BOMOP) en payant 5.000,00 DA avec un bon.

Les soumissionnaires accompagneront leurs offres des documents suivants :

- **Dossier de candidature :**
 - 1- Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée et cachetée et paraphé sur toutes les pages.
 - 2- Modèle de déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée et cachetée et paraphé sur toutes les pages (selon modèle joint).
 - 3- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire valide : (Travaux Pêles activité principale) catégorie Quatre (04) et Plus, certifiées de bonne exécution (Un projet similaire ou la réalisation d'une quantité de béton bitumineux d'au moins 500 tonnes).
(Les détails de **dossier de candidature prévus** dans le cahier des charges l'**Offre technique**).
- **Offre technique**
 - 1-Cahier des charges (offre technique) dûment renseignée et rempli et paraphé sur toutes les pages, insertion de la mention manuscrite « lu et accepté ».
 - 2-Modèle de Déclaration à annexer dûment renseignée et rempli, daté et signé et cacheté et paraphé sur toutes les pages (selon modèle joint).
 - 3-Un mémoire technique justificatif.
 - 4-Planing de réalisation.

- **L'offre financière :**
 - 1-La lettre de soumission dûment renseignée , datée , signée et cachetée et paraphé sur toutes les pages (selon modèle joint).

(Les détails de **L'offre financière prévus** dans le cahier des charges l'**offre financière**).
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .
Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » , « offre technique » ou « offre financière » selon le cas .Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

" à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offre-Appel d'offres N° 02/2024.
Projet : Etude et Réalisation d'une route reliant CC N° 01 et le contournement Nord de la ville de Mila sur une distance de 600 m (Lot réalisation) .

Les offres sous des plis demandés seront posé à l'APC/ secrétariat de PIAPC.
-le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à partir de la première apparition dans le Bulletin officiel des Marchés de l'opérateur Public (BOMOP) de 08h à : Treize Heure et demi 13^h 30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolonger jusqu' au jour ouvrable suivant .
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique 13^h 30 du jour correspondant à la date limite de dépôt des offres au : siège de la l'APC (salle de réunion).
-les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de préparation des offres .
-Dans le cas d'un groupement d'établissements, le groupement temporaire d'établissements communs doit être tel que le responsable du groupement soit le représentant principal auprès du pouvoir adjudicateur, et le responsable du groupement ainsi que chaque membre de ce groupement doivent être titulaires du certificat de qualification requis.

COQUELUCHE

Le nombre de cas en forte augmentation en Europe

Le gouvernement australien fait tout pour limiter l'afflux d'étudiants internationaux, accusés entre autres d'aggraver la pénurie de logements. Test de langue, critères financiers, quotas... "The Guardian" explique les nouvelles mesures.

Quelque 32 000 cas ont été enregistrés dans trente pays européens pour le seul premier trimestre 2024, contre 25 000 pour l'ensemble de l'année 2023.

On l'appelle « la toux des cent jours » parce qu'elle est longue et très pénible. C'est aussi un danger mortel pour les nourrissons non vaccinés. La coqueluche enregistre une recrudescence spectaculaire en Europe, selon un rapport publié le 8 mai par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Quelque 32 000 cas ont été enregistrés dans trente pays au premier trimestre 2024, à comparer aux 25 000 cas recensés pour l'ensemble de l'année 2023. Depuis janvier 2023, selon l'ECDC, la coqueluche a causé dix-neuf décès sur le continent – onze parmi des nourrissons et huit chez des



adultes de plus de 60 ans. En France, deux morts ont été rapportées au cours des dernières semaines, à Lille et à Nice. Chez les jeunes enfants, la coqueluche peut provoquer des complications, telles que pneumonies ou affections neurologiques. Les bébés sont susceptibles d'en mourir par insuffisance du système respiratoire, voire de plusieurs autres organes. Les chiffres des années 2020 à 2022 avaient été beaucoup plus bas, à quelques milliers

de cas seulement – probablement en raison des mesures barrières visant le Covid-19, qui ont prémuni contre d'autres agents pathogènes, dont bordetella pertussis, la bactérie principalement responsable de la coqueluche. De 2016 à 2018, la maladie représentait en Europe un peu plus de 40 000 cas par an en moyenne. La coqueluche est endémique en Europe, à même de résurgences remarquables tous les trois à cinq ans, notamment en été.

L'ECDC avance que la faible exposition de la population pendant la pandémie de Covid-19 peut être en partie responsable du regain observé aujourd'hui. En effet, selon le rapport, « la transmission endémique à bas niveau, pendant les intersaisons, agissant comme un rappel naturel, peut contribuer à l'immunité générale des populations et limiter par là le risque d'épidémies à grande échelle ».

In Le Monde

GÉNÉTIQUE

Comment le baobab est parti de Madagascar pour conquérir l'Afrique et l'Australie

D'où vient le baobab ? Une étude génétique révèle que cet arbre magistral est né à Madagascar et qu'il a quitté cette île de l'océan Indien grâce à un courant marin qui lui a fait traverser le monde. Spectaculaire et réputé pour sa longévité, le baobab (*Adansonia*) séduit par son étrangeté : un tronc disproportionné au sommet duquel sort un bouquet de branches étonnamment courtes au regard de l'énormité du fût. Sa bizarrerie ne s'arrête pas là. Les huit espèces de baobabs recensées dans le monde se répartissent de la façon suivante : « Une espèce vit en Afrique continentale, six à Madagascar et la dernière, beaucoup plus loin, dans le nord-ouest de l'Australie », liste The New York Times.

Sans fossile disponible, il est difficile de retracer l'histoire de ce géant. Alors que, selon l'hypothèse répandue parmi la communauté scientifique, cet arbre était originaire du continent africain, une équipe internationale vient de découvrir qu'il n'en est rien. En ana-

lysant les génomes de huit espèces de baobab, elle propose un autre scénario : « Les baobabs auraient d'abord évolué à Madagascar et s'y seraient diversifiés en différentes espèces, explique le journal américain. Et deux d'entre elles se seraient embarquées pour des voyages à longue distance à travers les océans. » Cela fait l'objet d'un article dans la revue Nature. D'après ces travaux, coordonnés par des chercheurs du jardin botanique de Wuhan, en Chine, l'ancêtre commun à tous les baobabs est apparu il y a environ 21 millions d'années. C'est à Madagascar que

les arbres se sont séparés en différentes espèces. Puis, il y a 12 millions d'années, des graines ont vraisemblablement été emportées par un courant marin, le gyre de l'océan Indien, qui « circule dans le sens des aiguilles d'une montre entre l'Australie, l'Asie du Sud et la côte est de l'Afrique », précise le New York Times. C'est ainsi que certaines d'entre elles ont ensuite germé soit en Afrique continentale, soit en Australie, donnant naissance aux deux seules espèces d'*Adansonia* observées aujourd'hui hors de l'île de l'océan Indien. L'analyse génétique a révélé

aussi une réalité peu réjouissante : trois espèces de Madagascar ont une diversité génétique si faible ou une si forte consanguinité que les chercheurs doutent qu'elles puissent s'adapter au dérèglement climatique. Aussi les auteurs plaident-ils pour qu'elles soient classées à un niveau plus alarmant (elles sont aujourd'hui déclarées en danger) sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, établie par l'Union internationale de conservation de la nature, afin que de plus fortes mesures de conservation soient mises en place.

In 20 minutes

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE CHATGPT PEUT DÉSORMAIS TENIR DES CONVERSATIONS ORALES ET FLUIDES

Les chercheurs continuent de faire avancer l'intelligence artificielle à pas de géant. OpenAI a ainsi présenté lundi dernier une nouvelle version de ChatGPT qui peut désormais tenir des conversations orales et fluides avec ses utilisateurs. Grâce à un nouveau modèle, GPT-4o (« o » pour « omni »), ChatGPT va pouvoir comprendre aussi bien du texte, que du son et des images, et répondre à l'écrit, par la voix ou en générant des images. Ces nouvelles capacités vont être progressivement ajoutées à ChatGPT, d'abord le texte et l'image pour les abonnés payants, ainsi que les utilisateurs gratuits, avec des limites en matière d'usage. La nouvelle version du « Voice Mode » (mode vocal) doit arriver dans les prochaines semaines pour les abonnés. Elle permet de reproduire de façon bluffante des discussions entre humains. Dans une démonstration vidéo diffusée en direct, ChatGPT a ainsi lu les émotions des utilisateurs sur leurs visages via la caméra d'un smartphone, les a guidés dans des exercices de respiration, leur a raconté une histoire et les a aidés à résoudre un problème mathématique. Surtout, les utilisateurs peuvent facilement l'interrompre. « Tu as l'air joyeux. (...) Tu veux me dire quelle est la source de toute cette bonne humeur ? », a ainsi demandé la machine à un ingénieur d'OpenAI, qui lui a répondu être en train de montrer au public à quel point elle est « utile et fabuleuse ». « Oh arrête, tu me fais rougir », s'est-elle exclamée en retour. Fin 2022, avec le lancement de ChatGPT, qui génère des contenus sur simple requête en langage courant, OpenAI a mis sur les rails l'IA générative, une révolution qui a pris de court tous les géants technologiques. Depuis, toute la Silicon Valley s'est lancée dans une course aux outils et assistants d'IA toujours plus performants. Google doit d'ailleurs présenter ses dernières innovations ce mardi, tandis que Microsoft, principal investisseur d'OpenAI, a prévu un événement pour la presse et les développeurs la semaine prochaine.

Dans le passé, Sam Altman, le patron d'OpenAI, avait confié adorer le film de science-fiction Her, où un homme tombe amoureux d'une IA, en conversant à l'oral avec elle. « C'était incroyablement prophétique », avait-il déclaré en septembre dernier. « Et cela nous a inspirés à plus d'un titre, (...) notamment l'idée que nous ayons tous un agent personnalisé qui essaie de nous aider. » ChatGPT est toutefois encore loin des agents d'IA omniscients, proactifs et personnalisés que promettent les entreprises. Mais cette mise à jour a d'ores et déjà impressionné, ou inquiété, les experts du secteur.

In 20 minutes

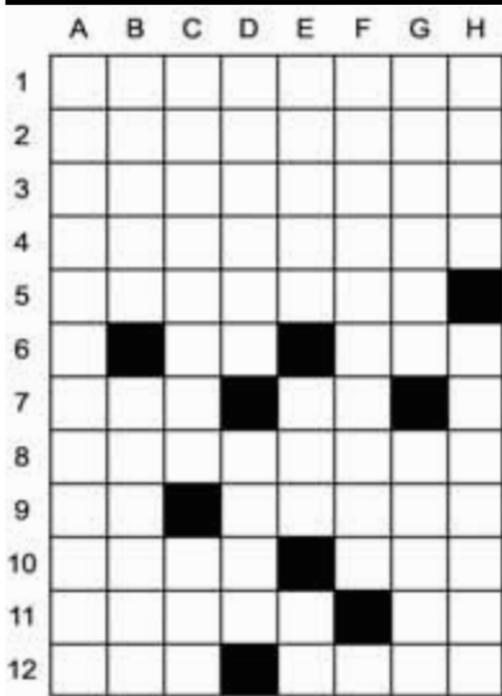
INONDATIONS EN INDONÉSIE

Le bilan s'élève à 67 morts

Le bilan des inondations et coulées de lave froide qui ont ravagé l'île indonésienne de Sumatra s'est alourdi, passant à 67 morts, alors que de nombreux habitants sont encore portés disparus, a indiqué ce mercredi le chef de l'agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB). « Certaines des personnes disparues ont été retrouvées. Selon l'identification de la police, 67 personnes sont mortes », a déclaré à des journalistes le directeur du BNPB, Suharyanto, sur la chaîne indonésienne Metro TV. Les sauveteurs redoublaient d'efforts mercredi pour tenter de retrouver des dizaines de personnes toujours portées disparues. Un précédent bilan faisait état d'au moins 58 morts. Samedi, des pluies diluviennes se sont abattues pendant plusieurs heures sur six districts de l'ouest de l'île de Sumatra, provoquant crues subites et coulées de lave froide provenant du mont Marapi, le volcan le plus actif de l'île. L'Indonésie est sujette aux glissements de terrain et aux inondations pendant la saison des pluies.

In Agences

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Une façon de planter des choux.
- B. Ils n'étaient pas prévus. Très malignes.
- C. Travailler sur le terrain. Endroit de rêve.
- D. En finir avec l'esclavage. Ce n'est pas fatigant à faire.
- E. Qui a la tête qui tourne. Déformation professionnelle... Interjection de surprise.
- F. Qui présente une entorse.
- G. Yourtes et wigwams. Le querelleur la cherche.
- H. Il en faut pour avoir beaucoup de temps. Qui suit un arrangement.

HORizontalement

- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Faire des plans sur la comète.
- 3. Renvoyé.
- 4. Armes de choc au Moyen-Âge.
- 5. Assailli de toutes parts.
- 6. Ils cherchent le tuyau. Ils s'imposent comme une grande puissance.
- 7. Vieux bœuf aujourd'hui disparu. Petite mesure.
- 8. Région de l'Est.
- 9. Il est toujours avant elle. Portion de tripes.
- 10. Branche de l'Oubangui. Vallée marine bretonne.
- 11. Belle carte. Seaborgium.
- 12. À droite sur la carte. Mauvais accueil.

LES MOTS FLÉCHÉS

VACARME DISCORDANT	VILLE DE LA MAYENNE	DESTINÉE	CROCHET DE ROUCHER	DONNA SES INSTRUCTIONS	ÉLIMÉRAS
CHEFS MAFIEUX	RAYÉ DE LA LISTE	CHÂTEAU DE DIANE	NEZ FAMILIER	ARBRES VERTS	COMPLÈTEMENT GELEE
				DEVANT LES AUTRES	
CULTURE AN-TILLAISE					
À L'ŒIL SALÉE			PRENDRE CONNAISSANCE DU BOUQUET		
				UNE HISTOIRE DE FAMILLE	
MÉDIOCRE					
BOISSON AU SALON					
					CURITUS
					ASSISTE LA RÉDACTION
GENRE MUSICAL DE BEYONCÉ	REMPLENT EN TASSANT BIEN				GRANDS BASSINS POUR LES NAVIRES
					FIN D'IN-FINITIF
ELLE FUT VACHE POUR ZEUS					L'ALLEMAGNE ACTUELLE
BRASIER					
		DÉCHIRÉ	ANNI-VERSAIRE	MOUVEMENTS DE LA MER	AUSSI ABRÉGÉ
		PORT D'ISRAËL	DOMPTA	BONNE ANGLAISE	DÉESSE DE LA TERRE
CROQUÉES DE MANIÈRE SATIRIQUE	RÉORGANISÉE				
	COMPAGNON D'ÈVE				
MALSAIN ET NUISIBLE					
FLEUVE DU NORD					
	IL BAWARDE EN SE LISANT LES PLUMES			PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL	
ENVOYÉ TRAVAILLER AILLEURS				QUI SONT À MOI	



SIDOKU

			2			5	8	
	8			1	6			
		2	3					
7			5					3
4	1	3						2
2			8					1
		9	4					
	3			9	8			
			1			7	6	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACETONE AGRES AIDE CEDRE EBRANLE EMPIRE EVACUER FARFADET FAYOT
 FONCE GRAVE GREGORIEN GROTTÉ GUERRIER IDÉE ILICO IOTA MONACO
 ONDÉE OPPROBRE PARTISAN RABLE RIDE SADIQUE TÊTE TRAIT TRANCHOIR
 TRIEUSE VERGLACE

N	T	E	T	E	E	E	E	I	M	E	T
A	E	R	I	E	R	L	C	O	T	O	R
S	C	I	A	D	D	B	N	T	Y	E	I
I	A	E	R	N	E	A	O	A	I	D	E
T	L	D	T	O	C	R	F	R	R	M	U
R	G	L	I	O	G	H	R	R	P	B	S
A	R	D	I	Q	N	E	O	I	A	P	E
P	E	V	A	C	U	E	R	I	D	F	O
E	V	A	R	G	O	E	A	G	R	E	S

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:49	DOHR 12:44	ASR 16:32	MAGHREB 19:48	ISHA 21:26
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

ALI AOUN DÉMENT LA FERMETURE TEMPORAIRE DE L'USINE FIAT D'ORAN

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti, jeudi, à travers un communiqué, l'information publiée sur les réseaux sociaux faisant état de la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran en raison de vol de 132 moteurs Fiat, la qualifiant de "rumeur sans fondement". Le ministère a indiqué

dans son communiqué : "Il nous a été donné de constater qu'une fausse information a été publiée sur les réseaux sociaux, indiquant que l'usine Fiat d'Oran a été fermée temporairement pour des raisons de vol de 132 moteurs Fiat", déplorant aussi le fait que "la photo de Monsieur le ministre de l'Industrie et de la

Production pharmaceutique a été associée à cette publication". Le ministère "dément cette information et révèle qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement", a-t-il précisé, tout en affirmant que "l'usine poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé", conclut le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 18 MAI 2024 // N°817 // PRIX 20 DA

EN SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

«Marche européenne» à Bruxelles

Pour ces associations, ce qui se passe aujourd'hui à Ghaza est la continuation de la Nakba, lorsqu'en 1948, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force. « La communauté internationale doit agir pour mettre fin à l'injustice qui perdure et, de manière urgente, mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent ».

Un appel des associations belges à une «marche européenne», ce dimanche, à Bruxelles, est lancé en solidarité avec le peuple palestinien, pour demander à l'Europe et ses États membres «d'imposer un embargo militaire international complet» à l'encontre de l'entité sioniste accusée de génocide et de nettoyage ethnique à Ghaza. «Rassemblons-nous pour la marche européenne du 19 mai à 13h30 à la Gare du Nord à Bruxelles, pour exiger de l'Europe et de ses États membres d'imposer un embargo militaire international complet, et au niveau européen, d'activer l'article numéro 2 relatif au respect des droits humains dans l'accord d'association» qui lie l'UE à l'entité sioniste en vue de «conséquences économiques et diplomatiques» à l'encontre de cette entité, est-il écrit dans cet appel signé par une centaine d'associations belges.

APPEL AU SOUTIEN DES ENQUÊTES DE LA CPI ET À LA PROCÉDURE DE LA CIJ

Les signataires de l'appel exigent également de l'UE de «soutenir pleinement les enquêtes en cours de la Cour



pénale internationale (CPI)» et d'«encourager son procureur à faire de la poursuite des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crime d'apartheid une priorité absolue». Ils appellent, aussi, l'UE à «soutenir pleinement la procédure contre l'entité sioniste introduite par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) afin de stopper le génocide et le nettoyage ethnique du peuple palestinien et pour qu'elle se conforme pleinement à toutes les mesures conservatoires

décidées par la Cour». Les associations belges exigent, en outre, de l'UE de «mettre fin, conformément au droit international, à toute complicité avec l'apartheid imposé au peuple palestinien en commençant par renforcer leur appui politique et budgétaire au bon fonctionnement» et à «l'actualisation de la base de données de l'ONU relative aux entreprises impliquées dans la colonisation et en interdisant tout commerce avec les colonies (sionistes) en territoire palestinien occupé». Pour ces associations, ce

qui se passe aujourd'hui à Ghaza est la continuation de la Nakba, lorsqu'en 1948, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force. «C'est la continuation de 76 années de violations du droit international par l'entité sioniste, marquées par le colonialisme et l'apartheid contre l'ensemble du peuple palestinien, l'occupation de leurs terres et 16 années de blocus imposé aux Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza», ont-elles relevé dans leur appel. C'est pourquoi, «la communauté internationale doit agir pour mettre fin à l'injustice qui perdure et, de manière urgente, mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent et assurer la protection de toutes les populations civiles, la libération de toutes les personnes captives, la levée du siège de Ghaza, et un accès à l'aide internationale pour les Palestiniens de Ghaza actuellement en urgence humanitaire absolue», ont-elle plaidé.

Avec agences

GAZA : QUATRE JOURNALISTES TOMBENT EN MARTYRS

4 journalistes tombent en martyrs dans la bande de Ghaza, a annoncé le bureau des médias du gouvernement dans un communiqué. Ainsi, le bilan des journalistes tombés en martyrs s'est alourdi à 147 depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023. Le bureau a déclaré que les journalistes sont «Hayel Al-Najjar, rédacteur en chef du réseau de médias Al-Aqsa, Mahmoud Jahjouh, photographe du site Internet du Palestine Post, Moataz Mustafa Al-Ghafri, photographe du site Internet Ard Canaan et de la Société palestinienne des médias, et Amna Mahmoud Hamid, présentatrice d'émissions et rédactrice dans plusieurs médias». Le communiqué ne révèle aucun détail sur les circonstances de leur décès. Les institutions palestiniennes et internationales ont déjà averti que l'armée d'occupation sioniste ciblait les équipes de presse dans la bande de Ghaza. L'entité sioniste est accusée de génocide devant la Cour internationale de justice (CIJ), qui a ordonné à l'occupant sioniste de veiller à ce que ses forces ne commettent pas d'actes génocidaires et de prendre des mesures pour garantir l'arrivée de l'aide humanitaire aux civils de Ghaza.

Wafa

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DU JEUNE OMAR, PORTÉ DISPARU DEPUIS 1996 ET RETROUVÉ À DJELFA

Placement en détention provisoire de six mis en cause

Le drame qui s'est joué à huis clos dans la paisible commune d'El Guedid, wilaya d'El Djelfa, a été pris en charge par la justice.

Souvenez-vous-en : un homme, présumé mort depuis près de trois décennies, a été retrouvé vivant dans des conditions inimaginables dans un cachot, où il a été séquestré pendant 28 ans par son propre voisin. Omar Ben Omran, alors âgé de 16 ans lorsqu'il a disparu en 1996, a été découvert claquemuré dans un sordi-

de cachot souterrain, sur des couches de paille, dans le hangar de son bourreau. Sa mère est morte depuis longtemps de chagrin.

L'affaire, ébruitée par un pur hasard, a été saisie immédiatement par la justice, et jeudi dernier, le juge d'instruction près la Cour judiciaire de Djelfa a ordonné le placement en détention provisoire de six personnes dans cette affaire d'enlèvement qui a ébranlé l'opinion publique nationale. Selon un communiqué publié par la

même autorité, l'affaire concerne le principal accusé, tandis que deux accusés ont été soumis à des procédures de contrôle judiciaire concernant le cas de recherche d'une personne disparue pendant près de 30 ans.

Le principal accusé a été inculpé des délits d'enlèvement et d'abus envers personne fragile, de détention d'une personne sans ordre des autorités compétentes et en dehors des cas autorisés par la loi, et de traite des

êtres humains alors que la victime était vulnérable, actes stipulés et punis par la loi n° 2000 du 30 décembre 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les délits d'enlèvement de personnes, loi n° 23-04 du 7 mai 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains.

Deux autres personnes, un homme et une femme, ont été placées également sous contrôle judiciaire.

I.Med Amine

